

En cliquant sur n'importe quelle des rubriques du "Sommaire" vous accédez directement à la section désirée -

il se peut que certains numéros de page soient approximatifs.

Vous avez aussi accès à un bouton "Sommaire" sur tous les bas de page pour revenir directement au sommaire

Sommaire de la revue du CEP N° 19

Faire place au surnaturel	Dominique Tassot	2
La vie peut-elle surgir spontanément ?	David Rosevear	9
Le bois raméal pour la régénération des sols agricoles et forestiers(1 ^{ère} partie)	Céline Caron et Gilles Lemieux	18
De la valeur d'usage à la valeur marchande	Janpier Dutrieux	24
Main ou poignet ? (Suite)	Jean de Pontcharra	34
Enclouage dans la paume ou dans le poignet ?	Dr Xavier Dor	37
Le clouage des mains d'après le Linceul	Jean de Pontcharra	38
L'authenticité du Suaire selon la mathématique appliquée.Etude comparative du calcul des probabilités	Fernando Lagrifá Fernandès	42
L'esprit des lois laïques	A. Roul	50
Réflexions d'un pilote américain en Corée	Lt Colonel « Bud » Farrel	58
La morale de la feuille d'automne	Antoine de Bizemont	66
De l'évolutionnisme à l'avortement	Gene Sattler	68
Un nouveau regard sur la théologie	Mgr André Mutien Léonard	72
La fin du monde n'est pas pour demain	Yves Germain	79
La Moule révèle ses secrets		84
COURRIER DES LECTEURS		89
1. Le plan divin sur la Création. L'histoire cachée du christianisme		
	par Pierre Dequènes.	91
2. Dix Paroles pour une vie,	par le P. André Boulet	92
Par la main	Carl Christaki	93

Faire place au surnaturel

Dominique Tassot

Résumé : Notre science orgueilleuse ne se contente pas d'affirmer son autonomie à l'égard du surnaturel : elle en nie en pratique l'existence et s'efforce d'expliquer l'origine de la vie par des processus naturels. Tâche impossible car la matière vivante est tout autre chose qu'un assemblage de molécules. En revanche l'objet archéologique le plus étudié au monde – et de loin ! – le Linceul du Christ conservé à Turin, témoigne doublement de la présence agissante du surnaturel : par l'énigme de l'empreinte laissée par le Ressuscité ; par l'anomalie de sa conservation à travers les vicissitudes de l'Histoire (le sauvetage par le pompier Mario Trematore, le 12 avril 1997, suffirait à le démontrer). Or devant le surnaturel, la science doit consentir à s'humilier, si elle veut rester digne de servir la vérité.

Epictète, un des chefs de l'école stoïcienne à Rome, ancien esclave, eut cette pensée : « *Si j'étais rossignol je ferais le métier de Rossignol ; si j'étais cygne, celui de cygne. Je suis un homme, il me faut chanter Dieu* ».

Or les philosophes stoïciens, avec leur prétention à l'impassibilité, ont toujours été présentés comme des orgueilleux : orgueil de l'homme qui se croit capable d'une parfaite conformité à la nature et à la raison.

Mais l'orgueil de notre science va bien plus avant. Epictète du moins, faisait remonter sa louange vers une divinité, si vague fût-elle ; il voyait dans ce geste le plus noble usage de la raison. Tandis que notre époque refuse de reconnaître que toute vie relève d'un Etre supérieur qui lui a fixé sa mission, sa véritable « raison » d'être.

Le Pasteur Süssmilch¹, prédicateur à la cour de Frédéric II le présentait déjà dès 1761, lorsqu'il écrivait : « *Pourquoi veut-on à toute force faire ressembler l'homme aux animaux, en faire leur égal, et lui ravir des privilèges et une supériorité qui sont tout à fait indiscutables ?..*

¹ Johan Peter Süssmilch, *L'Ordre divin dans les changements du genre humain, prouvé d'après la naissance, la mort et la propagation de l'espèce* (1761), trad. Maurice Kriegel, Paris, INED, 1979, t. II, p.164. Grâce au mathématicien Euler, également présent à la cour de Prusse, Süssmilch put fonder la démographie. Ses tables de mortalité de 0 à 97 ans furent utilisées durant plus d'un siècle.

Pourquoi donc veut-on contredire si vivement la parole de Dieu et l'expérience ? N'est-ce pas une fausse humiliation de l'orgueil humain ?.. En ignorant les avantages (que la bonté divine lui accorde), l'homme ne se soustrairait-il pas à un noble devoir de reconnaissance à l'égard du Donateur ? »

De fait, avec la théorie de l'Evolution, la science a bel et bien trouvé un substitut à la création divine de l'homme. Et elle s'y cramponne malgré les évidences croissantes qu'il est impossible de passer naturellement d'une espèce à une autre. Il faut donc à cette ténacité dans l'erreur une cause extra-scientifique.

Maurice Caullery fut jadis titulaire en Sorbonne d'une chaire « d'évolution des êtres organisés ». Son métier était donc de chanter l'évolution, mais sa raison lui montrait les difficultés -pour ne pas dire les impossibilités- à la justifier. De là un ouvrage intitulé : « *Le problème de l'Evolution* » .

On notera en passant, soixante-dix ans plus tard, qu'il est toujours questions de problèmes, quand on parle d'évolution, et rarement de solutions. Caullery reconnaît dans l'avant-propos : « *Oui, les espèces actuelles sont stables, mais elles ne l'ont pas toujours été ; autrement il faudrait recourir à un Créateur pour expliquer l'apparition des êtres vivants* ».²

Tout est dit dans cette formule lapidaire. Et quand bien même il faut admettre ce qu'Agassiz³ nommait la « plasticité » des êtres vivants -leur capacité à s'adapter aux circonstances, à développer les aptitudes utiles, et cet appauvrissement du pool génétique qui fixe certains caractères dans une lignée et distingue des variétés au sein de l'espèce (parfois jusqu'à éteindre en pratique l'interfécondité)-, reste l'immense « problème » de l'apparition de la vie. Il est un curieux paradoxe : les mêmes esprits célébrant un Pasteur qui aurait tordu le cou à la génération spontanée, affirment péremptoirement que la vie a pu surgir naturellement d'une certaine « soupe primordiale » au gré de circonstances rares.

² M. Caullery, *Le problème de l'Evolution*, Paris, Payot, 1931, avant-propos.

³ Louis Agassiz, naturaliste suisse et spécialiste des poissons fossiles, eut le premier l'idée d'une « époque glaciaire » en Europe. Fondateur de l'Académie Américaine des Sciences, il s'est toujours opposé aux thèses de Darwin.

L'article du Dr David Rosevear, qui ouvre ce numéro, expose avec clarté les impossibilités qui entravent à chaque pas cette affirmation.

Caullery parlait de « **problème** » pour une évolution vers des espèces différentes par leurs organes ; on peut ici parler de véritable **impossibilité**. A mesure que la biologie progresse, les processus vivants se découvrent à nous dans une complexité presque indéfinie qui ridiculise à l'avance toute prétention à expliquer comment des matériaux de la chimie organique pourraient se muer naturellement en organismes vivants, fût-ce en simples fragments d'organismes vivants⁴.

Au demeurant, comment ces fragments, ces séquences protéiques, pourraient-elles survivre à l'état vital en dehors des cellules où elles abritent leur activité ?

Si donc les ressources de la nature ne rendent pas compte du fait de la vie, la saine raison requiert une cause dépassant la nature, une cause proprement « sur-naturelle » ; et c'est le drame d'une science orgueilleuse qui refuse d'affirmer ce qu'elle n'a pourtant plus d'arguments pour nier. Car la prétention à tout mesurer, à tout quantifier - ou plutôt à toute réduire au mesurable et au quantifiable - a fait long feu. Dans le nouveau regard sur la vie que suscitent l'étude fine de la cellule et la biologie moléculaire, la taille n'est plus rien, la complexité est tout. Saint Augustin le comprenait déjà car il raccordait tous les êtres au même Créateur : « *Seigneur, vous avez créé dans le ciel les anges, sur la terre les vermineux, et vous n'êtes pas plus petit en ceux-ci, pas plus grand en ceux-là* ».

Admettre le surnaturel s'avère donc aujourd'hui la pensée la plus décisive et la seule salutaire. C'est pourquoi il convenait de revenir dans ce numéro sur le Linceul de Turin.

⁴ En 1994 à Madrid, nous avons rencontré Stanley Miller, Directeur du Centre de Recherche en « Exobiologie » à la NASA, à l'occasion d'un débat international de 4 jours organisé par l'Université (*Tecnociencia*) et qui voyait se succéder partisans et adversaires de l'Evolution. Le chimiste ne pouvait dénigrer les expériences de 1953 qui l'avaient rendu mondialement célèbre... mais on sentait chez lui, pourtant athée, une volonté de ne pas en extrapoler des affirmations métaphysiques hors de proportion avec les faits observés.

L'insigne relique, la plus importante de toutes avec la tunique d'Argenteuil, contraint en effet l'intelligence à reconnaître l'historicité des évangiles et la divinité du christianisme. Et devant ces vérités, il ne subsiste plus de savoir qui vaille, sinon celui qui se met au service d'une vérité plus haute.

Que vaudrait d'accepter l'existence d'un Créateur, si nous lui refusons d'intervenir dans l'histoire pour la guider vers son terme prédéterminé, et pour faire triompher, malgré le repli de l'homme sur lui-même, l'Amour qui l'a lancé dans l'existence.

Au soir du 12 avril 1997, le pompier Mario Trematore rentrait d'un dîner lorsque sa femme Rita lui signale une lueur sur Turin. De son balcon perché sur les auteurs de la ville, il comprend aussitôt que la cathédrale - le Dôme - est en feu. Enfant de la rue, élevé sans famille, il s'était passionné pour l'art baroque et avait conquis à la force du poignet, en cours du soir, un diplôme d'architecture. Il se précipite alors pour aider ses collègues de service. Il est à noter que tous s'affairaient à protéger les vieilles pierres, en les arrosant, et que nul ne songeait à l'Habitant insigne de ce lieu. Comme beaucoup de turinois (nul n'est prophète en son pays), Trematore ne croyait pas à l'authenticité du Linceul. Il n'était venu que pour la chapelle baroque embrasée. C'est pourtant lui, sans sa combinaison de feu, en simple uniforme de laine, sans ordre hiérarchique, seul parmi 150 pompiers en action, qui va décider de dégager la châsse du Saint-Suaire, protégée par huit centimètres de verre blindé. Comme il n'y parvenait pas à la pince mécanique, une voix intérieure lui dit : « *Casse cette vitre avec une masse* ». Un collègue lui passe une masse et la voix lui dicte : « *Casse-la par le petit côté* ». Ce qu'il fait en quelques coups bien placés⁵. Puis Trematore prend le reliquaire recouvert d'argent, long de près de deux mètres : « *Le Saint-Suaire ne pesait pas et quand j'ai mis la châsse sur mes épaules, je volais. Mes pieds ne touchaient pas terre et la châsse était si légère que je n'en sentais pas le poids* »⁶.

⁵ La verrerie fabricante a refusé d'admettre cette contre-publicité : qu'une masse de 4 kilos ait suffi pour briser les trois vitres pare-balles épaisses au total de 9 cm.

⁶ Cf. Michèle Reboul, « *Il y a cinq ans, le sauvetage miraculeux du Saint-Suaire* » (Monde et Vie n°698 du 18 avril 2002)

En 1532 déjà, lors de l'incendie de Chambéry, les sauveteurs avaient comparé leur passage au milieu des flammes au séjour de Daniel dans la fournaise : elles n'ont pas marqué le tissu alors qu'il était sorti de son reliquaire ; les seules traces de l'incendie, mais qui épargnent l'image, sont dues à la fusion d'un coin de la châsse d'argent. Ce fait nous garantit ainsi la violence de l'incendie puisque l'argent fond à 960°.

En 1997, La Providence a voulu que la réglementation italienne obligeât à filmer les grands incendies et que le geste de Trematore se trouvât devant la caméra.

Ce fait surnaturel ainsi attesté suffit à réfuter le scientisme de Renan et, à travers lui, toutes les dérives de l'exégèse moderne. En effet la conservation du Linceul à travers des siècles de manipulations⁸ est un phénomène inexplicable⁷ : en 1201, Nicolas Mésaritis, conservateur du « *Sindon funéraire du Christ* », notait : « *celui-ci est en lin défiant la décomposition parce qu'il a enveloppé le corps du mort ineffable après la Passion.* »

Or Renan, le grand chantre d'une « science irreligieuse », refusait la divinité de l'Écriture et toute idée de « Révélation », simplement par son refus du surnaturel. On lit dans la préface à la *Vie de Jésus* : « *Si le miracle a quelque réalité, nom livre n'est qu'un tissu d'erreur. (...) Par cela seul qu'on admet le surnaturel, on est en dehors de la science, on admet une explication qui n'a rien de scientifique, une explication dont se passent l'astronome, le physicien, le chimiste, le géologue, le physiologiste, dont l'historien doit aussi se passer. Nous repoussons le surnaturel par la même raison qui nous fait repousser l'existence des centaures et des hippogriffes : cette raison, c'est qu'on n'en a jamais vu.*

⁸ Sauf depuis 1720 où les ostensions annuelles furent supprimées et le Linceul fut plutôt traité comme un objet de musée.

⁷ Il en va de même avec la tilma de Notre-Dame de Guadalupe, tissu grossier de cactus qui normalement se désintègre en quelques années, mais dont la texture et les couleurs bravent le temps depuis 1531 alors qu'il fut souvent manipulé. Elle a pu résister à l'acide nitrique renversé un jour par un orfèvre qui nettoyait le cadre, et une bombe placée sous le portrait le 14 novembre 1921, durant les persécutions de la Présidence Calles, a tordu le crucifix et pulvérisé les vitraux de la cathédrale sans pourtant briser le verre du reliquaire ni abîmer le tissu.

Ce n'est pas parce qu'il m'a été préalablement démontré que les évangélistes ne méritent pas une croyance absolue que je rejette les miracles qu'ils racontent. C'est parce qu'ils racontent des miracles que je dis : « Les Evangiles sont des légendes ; ils peuvent contenir de l'histoire, mais certainement tout n'y est pas historique. »⁹

A cette phrase prétentieuse - mais qui devait donner le ton à l'Université française durant si longtemps - il n'est pas de réfutation plus achevée que ce Linceul conservé à Turin. Il nous atteste à la fois l'exactitude minutieuse du récit de la Passion, par le sang des différentes plaies, et la réalité du surnaturel, par une image infalsifiable qui témoigne de la Résurrection. Mais il y a plus : le groupe sanguin analysé en 1968 par le Pr Baima Bollone (médecin légiste, spécialiste d'hématologie policière) est le groupe rare AB (environ 1,5% de la population).

Le même groupe sanguin est constaté sur le suaire d'Oviedo et dans les tissus cardiaques produits par le miracle eucharistique de Lanciano au huitième siècle.¹⁰

Or ce groupe sanguin caractérise le « receveur universel », celui qui peut accepter toutes les transfusions, donc celui qui peut le mieux prendre sur lui nos blessures, supporter nos défaillances et ainsi nous sauver. Loin d'un « donneur universel » (groupe O), symbole d'une hypothétique **action** rédemptrice et messianique comme l'avaient rêvée les Juifs, l'homme du Linceul a témoigné jusqu'à la fin d'une vertu passive, en supportant une somme indépassable de coups douloureux.

Telle est peut-être la meilleure réfutation pratique de l'orgueil contemporain. Dieu ne s'est pas fait homme pour affirmer des droits mais pour supporter la plus grande des injustices¹¹.

La France a débuté, en 496, par un acte de soumission à peine imaginable : « *Courbe la tête, fier Sicambre !* »

⁹ E. Renan, *Vie de Jésus* (1863) rééd. Paris, Seuil, 1992, pp.10-11.

¹⁰ Bruno Sammaciccia, *Le Miracle de Lanciano*, Paris, Cèdre, 1977.

¹¹ Cf. *L'Eglise et l'esclavage* (Le Cep n°5) . On y admire comment l'Eglise ne s'est jamais proposé de condamner l'esclavage. Elle a fait beaucoup mieux : en créant entre tous les hommes, également fils de Dieu, des relations de respect qui ont d'abord adouci la condition des esclaves pour enfin la faire disparaître. C'est pourquoi l'esclavage subsiste ou réapparaît, sous une forme ou sous une autre, là où cesse l'influence du christianisme (terres d'Islam ou empires matérialistes).

Désormais il est temps d'ouvrir une ère nouvelle par un acte de reconnaissance envers le Créateur, par l'humiliation d'une science orgueilleuse qui méconnaît ses limites : la révérence salvatrice envers les œuvres divines peut être un recommencement pour l'intelligence vraie du cosmos.

Une date à retenir :

Le Colloque du CEP à Paris (Chevilly-Larue)
Les 28 et 29 septembre 2002

« *La désinformation scientifique et culturelle* »

Parmi les conférences prévues :

Bernard d'Albera, du British Museum :

(*Splendeur des Papillons, et Darwin au British Museum*)

Alexis Arette : (*Le mythe de la fin des paysans*)

Benoît Neiss : (*La désinformation culturelle*)

Dominique Tassot :

(*Le Darwinisme, un cas désinformation scientifique*)

Dr François Plantey :

(*Le cholestérol : une des plus grandes escroqueries médicales*)

Michel Chavanon : (*La question des vaccinations*)

Réservez dès à présent votre fin de semaine. Les feuilles d'inscription et le programme détaillé accompagneront le prochain numéro.

SCIENCE ET TECHNIQUE

La vie peut-elle surgir spontanément ?

David Rosevear¹

Résumé : L'origine de la vie pose un redoutable problème aux savants athées. Pour Richard Dawkins, champion du darwinisme à Oxford, tous les organismes descendent d'une même cellule vivante de la « soupe » primitive. Mais l'apparition d'une simple cellule selon des processus physico-chimiques aveugles, a tout d'une absurdité. Les acides aminés ont une structure orientée dans l'espace : elles polarisent la lumière à gauche tandis que les produits de la chimie organique sont racémiques (50% à gauche, 50% à droite). Pour que des acides aminés se soient formés spontanément, il faudrait une atmosphère primitive réductrice (sans oxygène), car l'oxygène détruit les acides aminés. Mais, sans oxygène dans l'atmosphère, donc sans ozone, les rayons UV décomposeraient les acides aminés. Etc... L'impasse est donc totale et la simple raison nous commande de croire en un Créateur intelligent.

En septembre 1996 sur la chaîne de télévision britannique C4, Richard Dawkins, titulaire à Oxford d'une chaire d'Histoire des sciences, déclarait : « *Une première cellule vivante est apparue et en descendent plantes, animaux ou hommes. Tous sont cousins. Il s'agit d'un fait établi et ne pas le croire serait absurde* ». Les anciens Grecs, eux, croyaient à la génération spontanée des différents êtres vivants. Pourtant tous les êtres vivants utilisent les mêmes biomolécules, les mêmes métabolismes et les mêmes procédés génétiques. La vie n'a donc qu'une seule origine, qu'elle soit apparue par création ou par évolution.

¹ Le Dr David Rosevear est Président du Creation Science Movement (PO Box 888, Portsmouth, PO6 2YD, G.B.)

Structure de la cellule.

Les théories modernes sur l'origine de la vie remontent au savant soviétique Oparine en 1924. Il supposa que l'action des rayons ultra-violet et des orages électriques sur une soupe d'éléments simples de chimie organique dans quelque mare chaude, avait produit la première cellule vivante à partir de laquelle toutes les formes de vie se diversifièrent. Si la théorie de la « soupe primitive » était vraie, l'industrie de la conserve pourrait se faire du souci !.. En 1953, Urey et Miller publièrent les résultats de quelques expériences simples de chimie organique qui parurent apporter crédit à la théorie de la soupe. Chose intéressante, quarante ans plus tard, Miller déclara dans le *Scientific American* de Février 1991 que la question de l'origine de la vie était beaucoup plus compliquée que lui-même, ou n'importe qui d'autre, ne l'avait cru à l'époque. Se raccrochant à n'importe quoi, d'autres ont suggéré, comme berceau de la vie, des récifs au milieu de l'océan avec leur cocktail de produits chimiques chauds. D'autres ont postulé un ensemencement de la terre d'origine extra-terrestre. Ceci d'ailleurs ne constituerait pas un processus d'abiogenèse (i.e. la vie provenant d'une source non vivante) mais suggère que tout cela s'est produit il y a très longtemps et très loin. Au milieu des années 90, une météorite prétendument venue de Mars et découverte dans la glace de l'Antarctique, fut rendue célèbre parce qu'elle contenait de minuscules fossiles. On avait souvent prétendu que la planète rouge pourrait receler des formes de vie et même des "martiens". Cependant, comme le *New Scientist* (8 août 1998) le révéla, cette histoire de "nanofossiles" contenus dans la météorite avait été sciemment montée en épingle par la NASA afin d'obtenir des fonds pour une autre expédition vers Mars. Il est maintenant reconnu que la météorite ne contenait rien de biologiquement significatif.

Avec le développement de la biologie moléculaire depuis l'époque d'Oparine, la cellule n'est plus regardée comme simple. Les parois de la cellule ne permettent l'entrée ou la sortie que pour des composés bien spécifiques ; elles ne sont pas une simple membrane semi-perméable.

Les cellules contiennent des acides nucléiques porteurs d'information concernant la structure et les fonctions de l'organisme.

Elles contiennent aussi des ribosomes où sont fabriquées les protéines selon un processus complexe utilisant les acides nucléiques et plus d'une centaine de protéines différentes, chacune ayant sa mission spécifique. La cellule contient aussi la mitochondrie, où l'aliment est converti en énergie. La complexité de toutes ces parties de la cellule est prodigieuse. Margulis a suggéré que la première proto-cellule avait assimilé ces organites par un processus de symbiose. Cependant ces composants ne peuvent pas exister tout seuls et la cellule, de son côté, ne saurait exister sans leur contribution. Mieux encore, un de ces organites, le lysosome, contient des enzymes dont la fonction est précisément de détruire les corps étrangers, ainsi lors des invasions de bactéries.

Nous voyons donc qu'il est essentiel que la cellule soit complète dès l'origine et non le résultat d'un assemblage de pièces détachées, au long des siècles d'évolution.

Les éléments bio-chimiques majeurs des cellules vivantes sont les protéines et les acides nucléiques. Mais les expériences de Miller et de ceux qui l'ont suivi n'ont jamais produit de protéines ni d'acides nucléiques ayant un sens pour la biologie.

Les protéines

Les protéines sont des chaînes d'acides aminés qui forment des structures (par exemple la kératine) et qui catalysent les réactions chimiques à l'intérieur de la cellule (par exemple les enzymes). L'activité des enzymes provient de groupes chimiques actifs à l'intérieur d'une configuration spatiale spécifique à 3 dimensions. Ces groupes, à leur tour, proviennent d'une séquence précise d'acides aminés. Il y a 20 acides aminés à l'état naturel dans les protéines, mais de nombreuses variantes qui n'existent pas dans la nature peuvent être produites en laboratoire. Chimiquement, la formule des acides aminés est $\text{NH}_2\text{-CH}(\text{R})\text{-COOH}$ où le radical R est l'hydrogène H dans le cas le plus simple, celui de la glycine, ou tout autre groupe organique, tel que CH_3 dans l'alanine.

Dans tous les acides aminés, sauf la glycine, le carbone est au centre d'un tétraèdre composé de quatre groupes différents: H, R, amine(NH₂) et acide carboxylique (COOH).

A cause de l'asymétrie de leur structure dans l'espace à 3 dimensions, les acides aminés existent sous deux formes : dextrogyre et lévogyre (D-L). Dans les protéines, tous les acides aminés sont lévogyres, mais lorsqu'ils sont produits en laboratoire, leur composé est toujours racémique (50/50 D-L). Le *New Scientist* du 24 Juin 2000 se demandait comment des acides aminés entièrement lévogyres pourraient se produire. Sous l'influence de la lumière polarisée, certes, une des formes se décompose plus rapidement que l'autre, mais les sources de lumière polarisée sont rares dans l'univers. Toutefois, la lumière ordinaire dans un champ magnétique élevé peut choisir de décomposer un seul stéréo-isomère d'oxalate de chrome dans la très faible proportion de une molécule sur mille. Le même mécanisme pourrait fonctionner pour les acides aminés.

Après des millions d'années, pourrait-il ainsi ne rester que des acides aminés lévogyres ? Le champ magnétique de la terre est trop faible, mais existerait-il des champs puissants quelque part dans l'espace ?... Un autre expert a observé que la lumière devrait aussi avoir une longueur d'onde très particulière. Cet article du *New Scientist* montre combien les savants sont loin d'expliquer la polarisation (lévogyre) des acides aminés dans les protéines.

Dans les expériences de laboratoire du genre de celle de Miller visant à simuler les conditions d'une terre sans vie, il se produit certes un mélange alambiqué d'acides aminés, comprenant surtout de la glycine et de l'alanine sous ses deux formes D-L, mais principalement une matière visqueuse goudronnée. Tous les acides aminés composant les protéines ne peuvent pas être synthétisés de cette façon, tandis que beaucoup d'autres, qu'on ne trouve nulle part dans la nature, apparaissent. Les acides aminés exclusivement lévogyres ne sont jamais produits et ils ne peuvent pas l'être pour des raisons théoriques. Seuls les mélanges racémiques moitié D- moitié L se forment.

Les protéines consistent en une chaîne d'acides aminés : - NHCH-(R)-CONHCH-(R')-CO-etc...., formée par la condensation d'une molécule d'eau (H₂O) entre chaque paire.

La polarisation lévogyre de tous les acides aminés donne à la chaîne une torsion en spirale aboutissant à une configuration tridimensionnelle (3-D) essentielle pour ses fonctions.

Dans la cellule vivante les protéines sont fabriquées grâce à l'acide ribonucléique (ARN) en liaison avec de nombreuses protéines spécialisées. Puisque des protéines sont nécessaires pour fabriquer les protéines, il est difficile de comprendre comment la première protéine a pu être formée par l'effet du hasard.

La peptisation, l'assemblage des acides aminés pour former une protéine par élimination de l'eau, est difficile à réaliser par des moyens non biologiques. Les protéines élémentaires sont instables en présence d'eau. Puisqu'elles ne peuvent se reproduire toutes seules, la sélection naturelle ne saurait être le moteur de leur évolution. La séquence précise des acides aminés des protéines est commandée par l'information codée des acides nucléiques (ADN et ARN), et ceci ne peut pas résulter du hasard.

Une autre difficulté pour ceux qui soutiennent l'abiogénèse (une origine de la vie par synthèse chimique), est que les molécules formées sont détruites par les moyens mêmes (tels que la chaleur, les rayons UV et l'électricité) qui les produisent.

Les protéines, comme les polynucléotides (le matériel génétique de l'ADN et de l'ARN), sont thermodynamiquement instables. Elles sont également instables par hydrolyse en présence d'eau et par réaction avec d'autres réactifs simples.

Mieux encore, plus une expérience du genre de celle de Miller se prolonge, plus apparaissent de produits issus de la décomposition. Beaucoup de processus sont réversibles et, à l'équilibre, les matériaux de départ plus simples l'emportent sur les plus complexes. Le temps ne favorise donc pas la réaction dans le sens constructif. En outre, les sous-produits goudronneux auront tendance à empoisonner toute l'activité enzymatique dans les protéines. Les résidus goudronneux de ces expériences contrastent fortement avec l'élégant métabolisme des cellules vivantes qui fournissent avec un haut rendement des produits purs et parfaitement adaptés. Dans leurs expériences pour simuler le développement abiogénique, les chercheurs commencent chaque opération avec des composés purs et fortement concentrés.

Il est difficile de croire que ceci reflète les conditions spontanées sur terre avant l'apparition de la vie.

Urey et Miller durent supposer, contrairement à l'opinion des géologues, que la terre primitive n'avait pas d'oxygène dans son atmosphère. Ceci parce que les acides aminés sont détruits en milieu oxydant. Mais sans oxygène pas d'ozone, une autre forme de l'oxygène. Or l'ozone de notre atmosphère nous protège contre les radiations ultra-violettes à haute énergie du soleil ; et les acides nucléiques sont rapidement décomposés par les UV. Alors, avec comme sans oxygène, la vie n'aurait pas pu démarrer.

Les acides nucléiques

La cellule vivante comprend des acides nucléiques: l'ADN, l'ARN ribosomal, l'ARN messager et l'ARN de transfert, chacun ayant ses propriétés spécifiques. Ils se composent de chaînes de nucléotides comprenant chacun une base [azotée], un sucre et un radical phosphate. L'ADN transporte l'information génétique pour l'organisme, tandis que l'ARN sert à la synthèse des protéines. Dans l'ADN il y a quatre sortes de bases sur deux brins hélicoïdaux. Les brins sont maintenus solidaires par de faibles liaisons hydrogène entre les bases des deux brins. C'est la rupture de ces fragiles liens qui permet à chacun des deux brins isolés de former deux doubles hélices d'ADN identiques lors de la division de la cellule. La structure des bases est telle que chacune ne peut se lier qu'à un seul autre type de base. Un unique brin d'ADN, par conséquent, sert de modèle pour l'autre brin pendant la copie de la cellule.

Trois bases consécutives d'une séquence d'ADN servent de codon [=triplet de nucléotides] qui transmet l'information pour fabriquer un acide aminé particulier, ou pour démarrer ou arrêter une série. Ainsi l'information contenue dans une séquence particulière d'ADN est responsable de la formation d'une séquence spéciale d'acides aminés formant une protéine. Puisqu'il existe 4 nucléotides de base, il y a 64 codons (4x4x4) qui transmettent l'information, un peu comme les lettres et la ponctuation d'un message écrit. Il s'agit là d'un mécanisme très précis. Le transfert de l'information est contrôlé très rapidement par les protéines.

Les variations aléatoires, c'est-à-dire les mutations, entraînent une perte d'information.

Aucune mutation ne pourrait accroître l'information, si bien que le néo-darwinisme ne saurait constituer un mécanisme pour la macro-évolution. C'est un principe de la théorie de l'information que celle-ci ne peut provenir que d'une source intelligente; donc l'information génétique doit avoir été créée. L'information suppose non seulement un sens, mais aussi un but. C'est tout le contraire du hasard. Comme transporteur d'information la molécule d'ADN est quarante cinq mille milliards de fois plus efficace que la puce de silicium (mégachip), laquelle, évidemment, fut créée par des équipes d'inventeurs.

Lorsque les nucléotides sont raccordés en laboratoire, des considérations thermodynamiques permettent un site précis pour la liaison entre le groupe phosphate, le radical sucre puis le groupe phosphate suivant. Cependant, un tel brin de pseudo-ADN n'est pas utile biologiquement. Dans l'ADN naturel, le site du lien, les carbones 3' et 5' du désoxyribose, donne la meilleure position à cet effet car les protéines utilisées pour la liaison servent de gabarit pour réaliser une jonction exacte avec le radical sucre. Les sucres, le désoxyribose pour l'ADN et le ribose pour l'ARN, sont polarisés, comme les acides aminés, mais ils sont eux tous dextrogyres ! Là encore, il n'y a aucun mécanisme imaginable pour que ceci puisse survenir par hasard.

Dans la cellule vivante l'ADN code pour les protéines ; mais lui-même est élaboré à partir de protéines. C'est le problème de la poule et de l'oeuf. On a émis l'hypothèse que l'ARN possédait quelques propriétés enzymatiques des protéines, tout en ayant aussi la capacité de transport d'information de l'ADN. Est-ce que la supposition d'une proto-cellule primitive, pouvant compter sur l'ARN pour ces deux fonctions, réglerait le problème ? Aucune expérience de soupe primitive n'a jamais produit quoi que ce soit ressemblant à de l'ARN. L'ARN, polynucléotide composé d'un seul brin, ne se reproduit pas lui-même, ce qui est une nécessité première pour une cellule vivante. Les propriétés enzymatiques de l'ARN ne sont pas assez polyvalentes pour une proto-cellule, même la plus simple imaginable. Le problème d'une origine supposée aléatoire de l'information transportée par l'ARN demeure non résolu.

Une proto-cellule basée uniquement sur des protéines est également impossible puisque, comme l'ARN, les protéines n'ont pas la capacité de se reproduire elles-mêmes.

Irréductible complexité

Chaque élément d'une cellule vivante est incroyablement complexe, mais une fois isolé il ne peut ni survivre ni se reproduire. Toutes et chacune des parties d'une cellule sont nécessaires à son fonctionnement et à sa réplication. Rien ne marche tant que le tout ne marche pas. C'est ce qu'on entend par irréductible complexité. Même de petits éléments des composants de la cellule peuvent être irréductiblement complexes. Par exemple adénosine triphosphate synthase (ATP), une enzyme que l'on trouve dans toute cellule vivante d'animal, de plante, de champignon, de bactérie. La découverte de la structure de la molécule d'ATP valut un prix Nobel en 1997. Chaque cellule contient des centaines de ces moteurs miniatures enchâssés à la surface des mitochondries (les chloroplastes dans les plantes). Chacun d'eux est 200.000 fois plus petit qu'une tête d'épingle. Le moteur fabrique une liaison entre l'adénosine diphosphate (ADP) et le phosphate pour former l'ATP. L'ATP participe à d'autres processus dans la cellule qui a besoin d'énergie pour reformer de l'ADP et du phosphate. Ainsi l'énergie est utilisée pour contracter les muscles, faire battre le coeur, diriger les fonctions du cerveau, tout en recyclant les produits. Au coeur de l'ATP synthase il y a une roue minuscule qui tourne à environ 100 tours par seconde et fournit 3 molécules d'ATP à chaque tour. Pour seulement continuer de penser et de marcher, l'homme doit chaque jour recycler le poids de son propre corps en ATP. Chaque enzyme est composée de 31 protéines différentes, qui elles-mêmes sont faites de milliers d'acides aminés ajustés avec précision. Enlevez n'importe laquelle de ces 31 protéines, et le moteur s'arrête. Par conséquent il ne peut pas résulter d'une évolution. Et notez ceci: l'information génétique, l'ARN, et les protéines nécessaires pour produire la molécule d'ATP sont finalement encore plus irréductiblement complexes que l'ATP lui-même. L'usine de voitures est plus complexe que la voiture.

A la recherche d'une intelligence extra-terrestre

L'idée d'une formation spontanée de la cellule vivante est vitale pour l'évolutionniste athée. Il s'ensuit que si la vie peut jaillir spontanément dans des conditions favorables, alors il y a peut-être dans l'univers des millions de planètes où la vie existe déjà. Dans certains de ces endroits la vie intelligente peut avoir émergé. Ces idées ont engendré un vaste assortiment de littérature, de films et de jeux vidéo décrivant une vie extra-terrestre imaginaire. Des milliards de dollars ont été dépensés par le gouvernement américain pour rechercher des messages de cet au-delà*. Le paradoxe est le suivant les évolutionnistes devraient alors reconnaître qu'un signal non aléatoire provenant d'un autre monde et porteur d'une information ayant un sens et un but, émane d'un extra-terrestre intelligent. Et pourtant ils croient que les acides nucléiques de toute cellule vivante, c'est-à-dire des séquences non aléatoires de nucléotides porteurs d'information ayant sens et but, sont arrivées par hasard ! " *Ne pas y croire serait absurde* " disait le professeur athée Dawkins !... Ce disant, combien d'absurdités ne se condamne-t-il pas à gober avant chaque petit-déjeuner !

[Article aimablement traduit par M. Claude Eon]

*

* *

* Projet S.E.T.I. (*Search for extra-terrestrial intelligence*)

Le bois raméal pour la régénération des sols agricoles et forestiers¹ (1^{ère} partie) Céline Caron² et Gilles Lemieux³

Présentation : Lorsque nous lui avons envoyé cet article technique, Marcel François⁴ était dans sa centième année. Il nous répondit aussitôt qu'il avait pris grand intérêt à cette lecture. Il faut savoir que la plupart des sols sont en voie de désertification (lente ou rapide), suite à la diminution régulière de leur matière organique. Savoir comment les sols agricoles pourraient être régénérés est peut-être aujourd'hui la seule idée scientifique vitale pour l'avenir de l'humanité.

Historique

L'utilisation du bois raméal fragmenté a commencé au milieu des années 1970 lorsque M.C. Edgar Guay, autrefois sous-ministre des Terres et Forêts à Québec, commença à chercher de nouveaux produits dérivés des énormes empilements de résidus de coupes forestières. Les premières expérimentations avec du bois raméal de feuillus ont commencé à l'été 1978. Une équipe de recherche fut alors formée avec MM. Lionel Lachance et Alban Lapointe. En 1982, M. Gilles Lemieux, professeur à la faculté de Foresterie de l'Université Laval, s'est joint à l'équipe pour trouver des réponses concernant les mécanismes en cause.

¹ Repris du bulletin *Echo MO*, n°18 et 19, 1999. (Orgaterre. BP 16, 84160 Cucuron)

² Agro-écologiste, Château-Richer, Québec, Canada
(celine.caron@sas.ulaval.ca)

³ Professeur au Département des Sciences du Bois et de la Forêt, Université Laval, G1K 7P4 Québec, Canada (gilles.lemieux@sbf.ulaval.ca)

⁴ Après avoir lancé en France la culture des plantes d'aquarium, peu avant la dernière guerre, Marcel François fut le créateur et longtemps le directeur des Jardins Exotiques de Rabat (Maroc). Il avait su faire surgir une végétation luxuriante sur un sol désertique (mais muni d'une source) confié par la municipalité. Il donnait un cours d'écologie à l'Université de Rabat. Pour en savoir plus sur l'écologie chrétienne telle qu'il l'envisageait, on peut lire « *La Nature est sacrée* » (Ed. Saint Albert, F-08310 Annelles, 18 Euros Franco).

Le nom et la description de « bois raméal » furent donnés en 1986 (Lemieux). Puisque la méthode avancée par MM. Guay, Lachance et La pointe (1981) était basée sur la fragmentation, ce nouveau matériaux fut alors appelé Bois Raméal Fragmenté ou BRF. Le terme de bois « raméal » se réfère aux branches ayant moins de 7 cm de diamètre. Elle contiennent de la lignine soluble ou peu polymérisée, la base pour des agrégats et un humus hautement réactif. Il faut savoir que les petites branches ne sont pas utilisées comme bois de chauffage, même dans les régions tropicales les plus pauvres.

La production d'un humus stable

Il y a des substances humiques de courte durée et d'autres de longue durée (plus de 1000 ans). Ces substances jouent un rôle important dans l'équilibre du sol. Les steppes d'Asie, les pampas de l'Amérique du Sud et les prairies nord-américaines, étant couvertes de plantes herbacées, ont un humus de courte durée. Les sols dérivés d'arbres feuillus climaciques⁵ possèdent un humus de longue durée.

Dans les sols cultivés intensivement et exclusivement avec des engrais minéraux, une flore bactérienne modifiée et fongique finit par consommer l'humus de longue durée. L'utilisation de fumiers de ferme et/ou de compost dans lesquels la seule source de lignine est la paille, ne peut produire un humus résistant qui stabilisera le sol à long terme. Ce type d'amendement organique rend le sol semblable à celui des prairies de l'Amérique du Nord, un sol dérivé de la lignine des graminées au cours des millénaires et qui n'a pas résisté longtemps à une agriculture intensive. Ces sols sont maintenant sujets à une forte érosion. L'apport de bois raméal fragmenté peut redonner au sol sa condition forestière originale et lui restituer, en trois ans, un humus de longue durée.

⁵ Ndlr. « Climacique » (du grec *Klimax*, escalier) désigne l'état optimal d'équilibre de l'écosystème climat-sol-végétaux.

Humification plutôt que minéralisation

Le manque de connaissance des écosystèmes forestiers naturels, du sol en particulier, est si profond que **toutes les pratiques sylvicoles utilisent l'agriculture comme modèle** et la recherche forestière a été dirigée en grande partie vers l'aménagement d'un système agricole en forêt. En agriculture, de même qu'en foresterie, l'accent a été mis entièrement sur la minéralisation.⁶ Peu d'intérêt s'est manifesté, pour l'humification⁷ qui régit la minéralisation et la fertilité. Pourtant la lignine des arbres des Angiospermes et des Gymnospermes est responsable de l'humification et des contrôles biologiques de la fertilité ; elle a un impact profond sur la plupart des sols mésiques (bien pourvus en humidité mais sans excès), de par la vie en chaînes et paliers multiples qu'elle provoque et maintient.

L'activité biologique d'un écosystème forestier

L'observation minutieuse d'un écosystème forestier montre une transformation rapide des tissus végétaux en nutriments par les micro-organismes du sol. Les nutriments sont liés au complexe organo-minéral et sont rendus disponibles pour la croissance de la plante. Dans la forêt tempérée, sous un couvert de feuillus, ce complexe chimique organo-minéral est stable à l'intérieur d'un cycle biologique interne. Il devient fragile en climats tropicaux.

Les mécanismes de base concernent le rôle joué par les pourritures blanches. Celles-ci produisent les systèmes enzymatiques (Leisola et Garcia 1989) aboutissant aux acides humique et fulvique à partir de la lignine, base de la formation d'agrégats. Les meilleurs résultats sont obtenus avec des feuillus, à cause de la proportion de leurs lignines. Les conifères ont un tout autre rendement car leur lignine est transformée par les pourritures brunes qui donnent des polyphénols se repolymérisant souvent en composés aliphatiques (Swift 1991).

⁶ Ndlr. Minéralisation ; décomposition de la matière organique en éléments minéraux assimilables par les plantes.

⁷ Ndlr. Humification : production d'humus (stable) à partir de la matière végétale présente dans le sol.

Essences d'arbres à utiliser

Certaines essences sont digérées rapidement (en quelques mois) par le sol, d'autres le sont en quelques années, même si elles semblent avoir disparu. Les conifères, en climats froids et tempérés, génèrent un mécanisme de blocage de la pédogénèse (processus de formation et d'évolution des sols). Leur lignine, une fois dans le sol, produit une grande quantité de polyphénols inhibiteurs.

Ce type de lignine se retrouve aussi dans plusieurs essences tropicales mais les hautes températures du sol arrêtent l'effet inhibiteur. En climats froids et tempérés, le bois raméal de conifères doit être évité ou limité à 20 % en volume. Les conifères sont caractérisés par une lignine asymétrique (guaiacycle), ne possédant qu'un seul groupement méthoxyl.

Les conifères réduisent la compétition en rendant le sol impropre à la germination des compétiteurs. Les feuillus cumulent nutriments et énergie dans le sol et suscitent ainsi la biodiversité. Cette stratégie permet aux feuillus de remplacer les conifères dans certaines conditions climatiques. Les forêts de feuillus climatiques sont assez stables et de durée indéfinie, tandis que les forêts de conifères envoient des messages aux ravageurs qui viennent et détruisent les populations, puis le feu nettoie le tout et les nutriments sont libérés. Les essences à employer sont déterminées sur une base écologique. Les arbres qui croissent en association avec les plantes supérieures sont favorisés. Les riches peuplements de chênes rouges, d'érables à sucre, de hêtres, de bouleaux jaunes, de tilleuls et de frênes d'Amérique donnent de meilleurs résultats que les peuplements d'érables rouges et de peupliers faux-trembles, qui ne sont que de transition. Un mélange d'espèces donnera un amendement aux effets positifs à court et à long terme.

Parties de l'arbre à utiliser

Le rapport carbone sur azote du bois raméal varie de 30/1 à 170/1, tandis que celui du bois caulinair (tronc) va de 400/1 à 750/1. Les branches de 7 cm de diamètre ou moins sont les meilleures pour la fragmentation.

Pour les espèces nord-américaines, les nutriments essentiels (N, P, K, Ca, Mg) augmentent quand le diamètre décroît. Ces concentrations atteignent un minimum avec des branches de 7 cm et plus ; par conséquent, les branches ayant un diamètre de plus de 7 cm ont un intérêt moindre avec peu de bénéfice pour le sol. Pour un premier traitement, le bois raméal ne devrait pas comporter de feuilles vertes parce que les feuilles vertes contiennent des éléments chimiques facilement accessibles aux bactéries, et des polyphénols difficilement transformables.

Ces bactéries peuvent inhiber les pourritures blanches (basidiomycètes). Quand les feuilles sont mortes, les éléments chimiques liés aux pigments bruns peuvent être libérés par l'activité des pourritures blanches. Notons ici que les personnes suivant ces règles ont obtenu de bons résultats.

Les outils

La fragmentation ou le broyage du bois raméal est nécessaire pour permettre l'entrée massive des micro-organismes, la barrière que représente l'écorce se trouvant ainsi écartée. De plus, la fragmentation augmente la surface du matériel, ce qui accélère la digestion. Sous les tropiques, de gros morceaux fragmentés grossièrement avec une machette seront rapidement digérés par le sol. Une fourragère à maïs usagée peut s'avérer utile sur la ferme. Une machine à fragmenter ou à broyer peut être fabriquée de manière artisanale ; une fragmenteuse peut être achetée en groupe. Plusieurs types de fragmenteuses sont disponibles sur le marché, certaines utilisant un tracteur de ferme. Le broyage mécanique est coûteux en main d'œuvre et en argent. Quinze heures sont nécessaires pour produire la quantité de BRF nécessaire à couvrir un hectare à raison de 150 mètres cubes épanchés par hectare. C'est la quantité nécessaire pour améliorer la qualité du sol et les cultures pour les cinq années suivantes dans les climats tempérés. Un amendement de BRF doit être vu comme un investissement dont les bénéfices s'étaleront sur une période de 10 à 15 ans.

Entreposage

Si le BRF n'est pas épandu immédiatement après la fragmentation ou le broyage, il peut être mis en andains. Si l'empilement est trop haut ou trop dense, ce procédé peut déclencher des conditions anaérobies qui peuvent devenir nuisibles après quelques semaines. Après trois mois d'entreposage, le BRF est considéré comme du compost. Il peut constituer un excellent amendement organique. Cependant ses constituants chimiques et son impact sur la biologie du sol sont différents de celui du BRF fraîchement fait.

Quand utiliser le BRF ?

En climats froids et tempérés, l'automne semble être la meilleure saison pour appliquer le BRF. Ajouté au sol, ce matériel riche en carbone et pauvre en azote peut favoriser l'immobilisation de l'azote par les micro-organismes pendant les premiers mois. Ce genre d'effet peut durer deux mois, après quoi les chaînes trophiques deviennent actives et la disponibilité des nutriments augmente avec le temps. Les sols traités avec le BRF au printemps peuvent montrer des signes de faim d'azote durant la saison de croissance mais ceci ne sera pas nuisible à la production et ne causera pas de nécrose au feuillage. Ce phénomène ne se répétera plus si du BRF est appliqué au cours des années qui suivent. Si le BRF est appliqué en paillis (mulch) au lieu d'être mélangé en surface, il n'y aura pas faim d'azote mais l'intégration au sol cultivé sera beaucoup ralentie. L'épandage en automne favorise la multiplication des basidiomycètes. Ils restent actifs à des températures inférieures au point de congélation tandis que les bactéries meurent et s'enkystent massivement au froid.

[Suite et fin au prochain numéro]

*

* *

De la valeur d'usage à la valeur marchande¹

Janpier Dutrieux

Présentation : Il est difficile de définir et de quantifier la véritable valeur d'un bien, en tenant compte aussi bien de l'avantage qu'en retire l'utilisateur, que des coûts réels nécessaires à sa production et des effets induits sur la société (avantages ou nuisances). La pensée médiévale distinguait la valeur d'usage et valeur d'échange. La pensée économique moderne s'est libérée de tout lien avec la morale en ne retenant que la valeur résultant d'une transaction commerciale. Mais les réalités collectives et le besoin de justice amènent aujourd'hui à revoir cette simplification, non sans s'opposer ainsi à la mondialisation des mécanismes de valorisation des échanges.

La mondialisation économique et financière dérive de l'accroissement de l'espace marchand au détriment de l'espace social. Cette hypertrophie du marché résulte du triomphe sans partage de la valeur d'échange que détermine la loi de l'offre et de la demande.

La valeur d'usage, l'utilité sociale.

Les théories de la valeur contemporaines sont, pour les plus nombreuses et connues d'entre elles, issues de la théorie de la valeur d'échange, elle-même issue de celle de la valeur d'usage.

La valeur d'usage d'un bien se distingua d'abord de la valeur de sa possession. C'est dans la distinction que fit Aristote entre la possession et l'usage d'un bien, que la théorie de la valeur d'usage trouve son origine. Il souhaitait, comme le rappela Thomas d'Aquin, "*que les possessions soient distinctes mais que l'usage en soit partiellement commun et partiellement distribué par la volonté des propriétaires*" (Somme Théologique 1.2 Question 105.2). Il s'agissait ici d'estimer la valeur d'un bien relativement à son usage indépendamment de sa possession. Mais dans son *Ethique à Nicomaque*, Aristote constata toutefois que la valeur de l'usage d'un bien peut être déterminée de façon parcellaire, relativement à l'un de ses attributs ou d'une de ses qualités, ou de façon commune

¹ Repris de "*Fragments*" n°49, mai-juin 2001.

relativement à l'équité, à la justice. L'ambivalence de la notion de juste prix trouve là son origine.

En ce sens, la valeur d'usage peut se définir comme la quantité d'un bien, fondée sur son utilité objective ; elle devient valeur d'utilité sociale. La valeur d'usage variait cependant selon le degré de subjectivité qu'elle contenait, le niveau ou la nature du corps social dans laquelle elle s'inscrivait.

La valeur d'échange, l'utilité subjective

Les philosophes, puis les économistes distinguèrent ensuite la valeur d'usage ou valeur d'utilité sociale et la valeur d'échange.

La valeur d'échange, fondée sur le rencontre de deux volontés, apparaît au XVI^{ème} siècle lorsque les idéaux médiévaux le cèdent aux conceptions mercantilistes et rationalistes de la Renaissance. Cette nouvelle approche de la valeur résulta d'une remise en cause des fondements philosophiques médiévaux. Ceux-ci disposaient, notamment avec Thomas d'Aquin et les scolastiques, que deux sortes de justice, distributive et commutative, prévalaient selon qu'il s'agissait de répartir un bien d'usage public, d'utilité sociale ou d'utilité privée et individuelle.

Justice commutative et justice distributive : *"Entre le tout et les parties on envisage un autre ordre, auquel ressemble l'ordre de ce qui est commun aux individus. Cet ordre est celui que dirige la justice distributive, appelée à répartir proportionnellement le bien commun de la société. Il y a donc bien deux espèces de justice, l'une distributive, l'autre commutative.*

Solutions : 1- (...) Dans la distribution des biens communs, il faut observer une certaine modération que détermine la justice distributive.

2- La partie et le tout sont, d'un certain point de vue, identiques en ce que tout ce qui appartient au tout appartient d'une certaine façon à la partie ; et c'est ainsi que lorsqu'on partage entre les membres de la communauté un bien commun, chacun reçoit en quelque sorte ce qui est à lui

(...) La justice distributive et la justice commutative ne se distinguent pas seulement par leur objet un et multiple, mais par la nature même de la dette qui les concerne : devoir à quelqu'un un

bien commun est autre chose que lui devoir un bien qui lui est propre."

(Saint Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, Q.61)

Dans le modèle thomiste, le prince était chargé d'arbitrer les conflits d'opportunité et d'identifier les sphères d'appartenance à la **justice commutative** ou échange de gré à gré, et à la **justice distributive** orientée vers le bien commun. Mais avec les nouvelles orientations du nominaliste Guillaume d'Ockham (vers 1285-1347), la supériorité de la justice commutative commença à l'emporter sur les autres modèles de répartition.

Plus tard, les Jésuites de l'Université de Salamanque, au XVII^{ème} siècle, affirmeront que le prix d'un bien dépend pour partie de la "valeur d'attachement", fut-il affectif, fondée sur sa possibilité de remplacement, c'est-à-dire sur sa relative rareté ou abondance, et pour l'autre, de son coût de production, essentiellement alors, le coût d'entretien du travailleur. Ces éléments de valorisation influençaient la valeur du bien échangé lors de la rencontre entre le "désir" de l'acheteur et la "créativité" du vendeur, que nous pouvons reconnaître comme l'offre et la demande.²

Adam Smith et David Ricardo développèrent cette idée à la fin du XVIII^{ème} siècle. Ricardo estimait que "*les choses, une fois qu'elles sont reconnues utiles pour elles-mêmes, tirent leur valeur échangeable de deux sources : de leur rareté, et de la quantité de travail nécessaire pour les acquérir.*" Il considéra toutefois avec Smith que le travail couvrait davantage le fondement de la valeur d'échange, ce qui fut repris et développé par Karl Marx dans la théorie de la valeur travail, alors que les auteurs néoclassiques préférèrent en dégager la théorie de la valeur rareté.

Il reste donc surprenant que Karl Marx et ses épigones aient défendu la conception de la "valeur travail" qui n'est qu'une simple expression de la valeur d'échange, et ne peut en conséquence, n'être légitimée et reconnue que par la confrontation de l'offre et de

² "*C'est en s'inspirant des travaux de cette Université*", souligne Patrick Simon, "*notamment de Francisco de Vitoria, Domingo de Soto, Tomas de Mercado et Luis Molina qu'Hayek a pu écrire, contre Max Weber : "L'on pourrait sans difficulté soutenir que la religion qui a favorisé l'esprit du capitalisme a été celle des Jésuites, et non celle des Calvinistes"*", (P. Simon, *Peut-on être catholique et libéral*, F.X. de Guibert, 1999).

la demande. Il est certes naturel que des auteurs libéraux, favorables à la loi du marché, s'y réfèrent.

En fondant ses analyses sur la valeur travail, issue de la valeur d'échange, le marxisme ne put prétendre rompre avec l'économie de marché. Il n'aspira qu'à s'inscrire dans son prolongement historique.

Les théories néoclassiques de la valeur vont cependant privilégier la conception de la valeur rareté. Ainsi, Léon Walras écrivait : *"Il y a dans la science trois solutions principales au problème de la valeur. La première (...) met l'origine de la valeur dans le travail. Cette solution est trop étroite et elle refuse de la valeur à des choses qui en ont réellement. La seconde (...) met à l'origine de la valeur l'utilité. Celle-ci est trop large et elle attribue de la valeur à des choses qui, en réalité, n'en ont pas. Enfin, la troisième, qui est la bonne (...) met l'origine de la valeur dans la rareté³."*

La valeur d'échange se définit comme le rapport d'un bien offert à un autre demandé, fondé sur leur relative rareté ou abondance. C'est donc le rapport de l'offre à la demande ou loi du marché, qui permet d'identifier une valeur d'échange. Sa valorisation ne peut alors provenir que d'une utilité assurément subjective et individuelle où le désir légitime le besoin. Selon J. Baptiste Say, l'utilité consistera *"à satisfaire les besoins, les désirs de l'homme tel qu'il est. Or, sa vanité et ses passions font quelquefois naître en lui des besoins aussi impétueux que la faim. Lui seul est juge de l'importance que les choses ont pour lui et du besoin qu'il en a (...). Il doit donc nous suffire de leur donner de l'utilité à ses yeux pour leur donner de la valeur⁴."*

Auguste Walras, père de Léon, conduira encore plus loin cette réflexion en remarquant : *"Il y a donc cette différence entre la morale et l'économie politique que la première n'appelle utiles que les objets qui satisfont à des besoins avoués de la raison, tandis*

³ Léon Walras, *Éléments d'économie pure*, cf. *Fragments n°46*.

⁴ J-B Say, *Catéchisme d'économie politique*, 1815, in *Cours d'économie politique et autres essais* (Flammarion, 1996), cité par Dominique Méda, *Qu'est-ce que la richesse ?* (Flammarion 2001).

*que la seconde accorde ce nom à tous les objets que l'homme peut désirer.*⁵"

Ainsi le désir justifie l'utilité subjective qui produit l'échange, légitime la valeur marchande du bien, qu'il soit vice ou vertu⁶.

Conséquence de la prépondérance de la valeur d'échange.

La valeur d'échange n'a cessé depuis la Renaissance d'occulter la valeur d'usage. Elle favorisa la disparition de l'économie politique (1), occulta le calcul des valeurs patrimoniales collectives, la valeur du travail domestique, des services publics et sociaux (2), annula l'idée d'un bien commun (3).

1- L'hégémonie de la valeur d'échange a favorisé l'émergence de sciences économiques en rupture avec la vieille économie politique. J. Joseph Goux le souligne: "*C'est l'émancipation d'avec toute la philosophie morale qui est en jeu. Avec une notion radicale de l'utilité, l'économie rompt le lien obscur et fâcheux qu'elle pourrait avoir avec la réflexion morale, elle opère un divorce qui est en même temps son acte de naissance. Si l'économie ne veut plus, à un moment donné, relever de la philosophie, mais se donner pour une science autonome et spécifique, c'est par la redéfinition de l'utilité qu'elle l'accomplit. (...) Elle abandonnera bientôt, sans trop de scrupules, son titre d'économie politique pour devenir économie pure.*"⁷

2- Par ailleurs, soumise au monopole de la valeur d'échange, l'économie ne s'intéresse plus qu'à ce qui est susceptible d'appropriation et de transaction. Les indicateurs comptables comme le PIB (Produit Intérieur Brut) apprécient les valeurs ajoutées exclusivement pour les conséquences marchandes dont les ventes constituent un enrichissement à court terme, mais indépendamment de leurs causes ou des effets induits. Le PIB s'accroît ainsi du coût des accidents, des hospitalisations,

⁵ A. Walras, *De la nature de la richesse et de l'origine de la valeur*, Alcan 1832, cité par D. Méda 2001, op. cit.

⁶ Ndlr. C'est ainsi que la production de cigarettes ou de tatouages est portée au crédit du « niveau de vie » national !..

⁷ J.J. Goux, *L'utilité, équivoque et démoralisation*, revue du MAUSS, Mouvement Anti Utilitariste dans les Sciences Sociales, 1996, cité par Méda 2001.

reconstructions et réparations, mais il ignore les dégradations du patrimoine collectif, qu'il soit physique, culturel, écologique ou social.

Le PIB apprécie certes, depuis 1976, la valeur des services non marchands mais celle-ci est conventionnellement égale à leur coût, négligeant par conséquent les externalités qu'ils induisent, notamment à long terme (création d'une route, éducation, service de police). D'autre part, le PIB ignore toujours la valeur de la production domestique⁸, c'est-à-dire du travail effectué sans contrepartie monétaire au sein de la famille et d'autres espaces sociaux⁹.

3- Enfin, la valeur d'échange individualise l'acte économique. *"En substituant le désir individuel subjectif au besoin – qui peut, lui, être objectif et collectif, et dont on peut discuter – l'économie a en même temps rendu impossible la construction d'un bien commun. (...) La société n'existe pas : il n'y a ni bien collectif, bon pour tous même s'il paraissait mauvais du point de vue de chaque individu, ni menace générale, ni intérêt commun ; il n'y a pas non plus de patrimoine possédant une valeur intrinsèque qu'il nous reviendrait de conserver, ni de richesses en soi, dont la valeur serait indépendante d'une quelconque extériorisation (ou présentation sur un marché)."*¹⁰

Mondialisation et valeurs d'usage

Les excès de cette pensée suscitent néanmoins diverses réactions. De nouvelles notions comme le développement durable, l'échange équitable ou l'éthique d'entreprise, cherchent à donner une dimension collective à leur valeur marchande créée en moralisant l'acte économique. Ces démarches peuvent, hélas, être facilement détournées de leur finalité et s'avérer dérisoires en face des besoins objectivement appréciés.

⁸ Sur les services publics et sociaux, cf. *Fragments Diffusion*, lettre n°38.

⁹ Ndlr. C'est ainsi qu'un célibataire qui épouse sa femme de ménage fait baisser le PIB du montant du salaire qu'il versait !.. De même la grand-mère qui tricote un chandail au lieu de l'acheter. Le pays est-il moins riche pour autant ?..

¹⁰ Dominique Méda, Opus cité.

Les considérations récentes sur les patrimoines collectif, écologique, historique, culturel et humain, peuvent également favoriser l'émergence d'une nouvelle approche de la valeur d'usage.

Instrument de moralisation des marchés

Le développement durable, ou croissance non destructrice d'environnement et de cohésion sociale, est défini par le rapport Bruntlandt (ONU, 1987) comme « répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Le capital humain est défini comme le niveau des connaissances et des qualifications. Il est devenu l'un des facteurs de création de richesse pour les firmes et les nations. Pour l'OCDE, il est bénéfique à la collectivité comme à l'individu. Elle souligne dans un récent rapport (*Du bien-être des nations, le rôle du capital humain et social*, Tom Healy et Sylvain Coté, mai 2001) qu'"une année supplémentaire d'études à plein temps est associée à un accroissement de la production par habitant d'environ 6% (...), et se traduit par une rémunération supérieure en moyenne de 5 à 15% (...)."

A ce titre, elle recommande une hausse des investissements publics dans l'éducation et la formation, préconise d'encourager l'engagement associatif, d'augmenter le financement public d'associations de bénévoles, et d'associer les citoyens aux décisions administratives.

Les placements éthiques, et les échanges équitables peuvent devenir des marchés dont certains font déjà l'objet d'une forte exploitation marketing. Le rapport des entreprises à l'éthique n'est pas désintéressé. Grâce à leurs "codes d'éthique", elles se prémunissent contre les campagnes de dénonciations associatives et médiatiques.

Après avoir dépensé des parts non négligeables de leur budget – pouvant atteindre plusieurs milliards de francs – en publicité, ces firmes ne peuvent se permettre de voir leur image de marque suspectée et entachée. Nike, Auchan, Carrefour, vérifient dorénavant la viabilité de leurs fournisseurs, respectent la liberté syndicale de leurs salariés, etc. Cependant, il n'est guère possible, eu égard aux multiples filiales, sous-traitants et intermédiaires, d'assurer intégralement la pureté éthique à la production. Des organismes extérieurs sont ainsi chargés de contrôler les entreprises et de leur délivrer des certificats éthiques.

Si l'on excepte la parenthèse keynésienne des trente glorieuses, sur une période multiséculaire, la valeur d'échange, véhicule du désir individuel et subjectif, a balayé la valeur d'usage, expression du besoin collectif et objectif. Mais les craintes de ne pouvoir transmettre et léguer aux générations futures les biens naturels et culturels, rendent à la valeur d'usage une prééminence existentielle sur la valeur d'échange. La valeur d'usage est reconsidérée, de façon indirecte, par le biais de la durabilité communautaire et de la transmissibilité du bien, de sa protection contre les abus individuels qui le corrompent, autrement dit de son amortissement collectif. De nouveaux indicateurs comme celui du développement humain (IDH) d'Amartya Sen, utilisé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) encouragent l'appréciation de certains biens (santé, enseignement) à leur valeur d'usage.

Cependant, le processus de décloisonnement et d'uniformisation des marchés, c'est-à-dire la mondialisation, ne peut accepter que des biens soient offerts à leur valeur d'usage, puisque ceux-ci nécessiteront l'émergence de nouveaux protectionnismes. Il admet toutefois que des instances internationales imposent sur certains biens des valeurs d'usage tant que celles-ci ne cloisonnent pas les marchés.

En effet, la valeur d'usage d'un bien s'apprécie relativement à l'utilité ou à la nocivité collective qu'il contient, occasionne, ou entraîne, **dans un espace social déterminé**. Elle s'applique sur le bien en incorporant dans son prix marchand une compensation, positive ou négative, relative aux dégradations qu'il occasionne ou aux améliorations qu'il apporte à l'ensemble de la collectivité considérée...

Une taxe pourra s'appliquer sur ce bien, s'il s'agit de compenser une nuisance collective. Rappelons que l'escompte d'un bien peut couvrir l'intégralité de son coût et en assurer la gratuité comme c'est le cas pour de nombreux services publics. Il s'agit par conséquent d'un modèle d'économie administrée dans lequel le corps social détermine les biens dotés d'une valeur d'usage et ceux

dotés d'une valeur d'échange, c'est-à-dire arbitre entre justice distributive et justice commutative pour ce qui est de la destination universelle des biens.

Cet arbitrage influence évidemment l'offre et la demande des biens appréciés à leur valeur d'usage, et implique que des droits de douane soient établis sur les biens importés dont la valeur est appréciée relativement à leur valeur d'usage. Ces protections créent de nettes distorsions commerciales en influençant l'offre ou la demande des biens et constituent des entraves au libre échange.

Par contre, les compensations que les organismes internationaux (ONU, OIT) et les ONG (Organismes Non Gouvernementaux) tendent à appliquer sur certains produits (les écotaxes sur les biens dégradant l'environnement, la taxe Tobin sur les mouvements de capitaux économiquement déstabilisants) semblent tolérées.

Elles préfigurent peut-être les seules valeurs d'usage internationales que la mondialisation puisse accepter, au détriment des besoins de proximité, des utilités et des cultures locales. Le marché refuse l'enracinement.



Journée du CEP à Paris (mars 2002)

Vous souhaitez entendre ou réentendre ces conférences ?

Les cassettes sont disponibles :

C0201 : **Guy Berthault** (*Des fausses certitudes de la science aux erreurs des hommes politiques*) 60 mn

C0202 : **Christian Marchal** (*Le coup de frein démographique mondial et l'effondrement de l'Europe les remèdes possibles*) 60 mn

C0203 : **Daniel Pignard** (*Les mécanismes du Déluge universel*) 90 mn

C0204 : **Jean Laporte** (*Où va l'Afrique nilotique ?*) 60 mn

Prix franco : Casette 60 mn : 6 Euros

Cassette 90 mn : 7 Euros

Le Lot des 4 cassettes : 20 Euros



LE LINCEUL DE TURIN

Main ou poignet ? (Suite) ***Jean de Pontcharra***

Résumé : Ce court complément à l'article de même titre dans *Le Cep* n°16 [1] donne les résultats préliminaires de mesures faites au dynamomètre pour déterminer expérimentalement le poids supporté par les mains d'un crucifié.

Introduction.

Il est communément admis que le poids du corps d'un crucifié encloué aux mains provoquerait l'arrachement des tissus palmaires. Nous présentons ici brièvement les mesures effectuées sur un sujet de 1m80 pesant 75 kg suspendu par les bras et fixé aux pieds.

Dispositif expérimental.

La figure 1 représente le dispositif utilisé, semblable à ce qui avait été adapté par des expérimentateurs antérieurs. La nouveauté réside dans l'ajout de dynamomètres entre le point de fixation sur le bois et la main du sujet, le bras restant aligné avec l'axe du dynamomètre. L'écartement entre les points de fixation des dynamomètres est réglable, ce qui permet de faire varier l'angle α des bras par rapport à la verticale. Les pieds sont solidement fixés à une hauteur également réglable pour agir sur la valeur de l'angulation β des jambes au niveau des genoux. Il est ainsi possible d'obtenir la valeur de la force tirant sur les bras pour différentes hypothèses de position d'un crucifié. Bien que rien ne prouve que le mode de crucifixion déduit du Linceul de Turin ait été parfaitement symétrique par rapport à l'axe du corps, nous supposons cette symétrie pour simplifier les mesures.

Résultats.

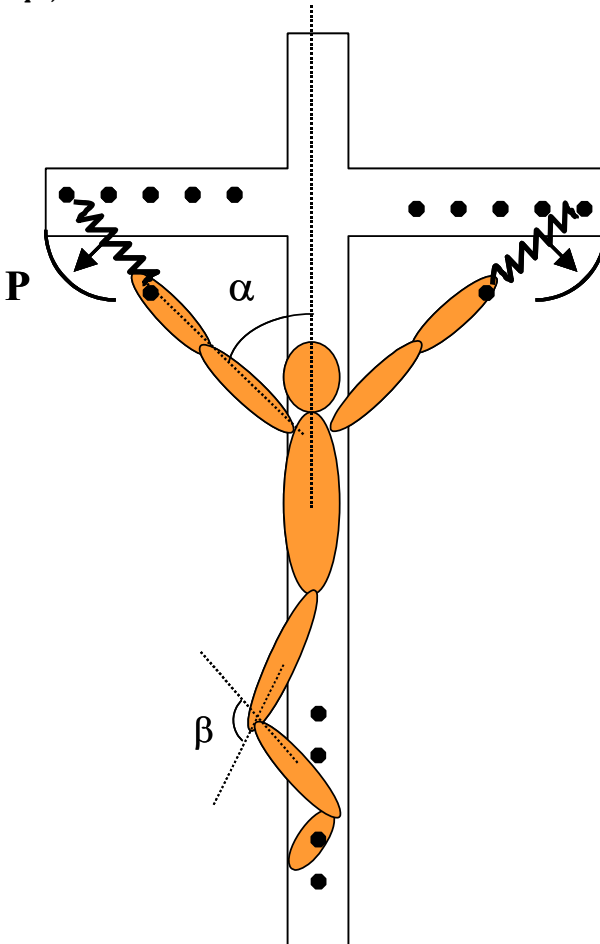
Nous ne donnons dans le tableau ci-après que les résultats pour les positions déduites par le Dr Barbet [2] et le Dr Zugibe [3] avec des angles α et β très grands. Nous verrons dans un futur article que des angles α et β beaucoup plus faibles rendent mieux compte des déductions effectuées à partir de l'image et des empreintes sanguines du Linceul de Turin. Plus l'angle β est faible plus le dos est plaqué contre le bois de la croix et meilleure est la stabilité du supplicié. La prise d'appui sur les pieds encloués solidement permet de remonter tout le corps et soulage immédiatement le poids appliqué aux mains (quelques 3 à 5 kgf) et donc la douleur à ce niveau. Les valeurs ci-après sont données sans effort de soulèvement et sont donc les valeurs maximales supportées par les mains pour la position des jambes citée. Nous remarquons des valeurs très inférieures aux calculs théoriques du Dr Barbet [2], qui pour ces angles et un poids du corps de 80 kg donnaient plus de 90 kgf par main.

Hypothèse	α °	β °	Force mesurée (kgf)	Poussée sur les jambes	Asphyxie
Dr Barbet	65	120	23	Possible et relativement facile	oui
Dr Zugibe	65	~180	22	Impossible, car jambes tendues et corps cambré	non

Conclusion.

Ces valeurs sont compatibles avec un enclouage dans la paume, tel qu'il s'observe sur le Linceul de Turin [1]. En effet les expériences sur mains fraîchement amputées montraient une résistance de 40 kgf [2].

Fig. 1 (nb. L'angle β est à lire de profil, dans le plan de symétrie du corps)



Bibliographie

- [1] J. de Pontcharra, « Main ou poignet ? ». Le Cep n°16, juillet 2001.
- [2] P. Barbet, « La Passion selon le chirurgien ». Réédition de 1965. Ed. Médiaspaul. Paris
- [3] F.T. Zugibe, « Victims of crucifixion were unable to push themselves up while fastened to the cross ». BSTS part 3, n°53, juillet 2001. <http://www.shroud.com/pdfs/n53part3.pdf>

Enclouage dans la paume ou dans le poignet ?

Dr Xavier Dor

Au sujet de l'article « *Main ou poignet ?* » de Monsieur Jean de Pontcharra (*Le Cep* n°16, juillet 2001), je voudrais faire les remarques suivantes :

1° L'étude de la figure 3 de l'article (p. 48) montrant l'empreinte des avant-bras et des mains du linceul, va à l'encontre de la théorie même de l'auteur suivant laquelle la crucifixion aurait eu lieu dans la paume.

En effet, on notera : a) la position indiscutablement haute de l'image de l'enclouage, située au niveau de la dépression sous cubitale, juste au-dessus de la tête du cubitus indiquant l'étage du poignet.

b) l'étroitesse des mains réduites aux quatre derniers métacarpiens et aux quatre derniers doigts, le 1^{er} métacarpien et le pouce étant invisibles.

Leur effacement ne peut être le fait d'une adduction forcée, comme le pense l'auteur, laquelle au contraire les maintiendrait sur le même plan que les autres ; c'est une opposition qui les bascule dans la paume.

2° Les expériences du Dr Barbet me semblent peu discutables et pourraient être répétées : a) à l'évidence seul est solide l'enclouage des poignets et non celui des paumes.

b) l'enclouage du poignet d'un membre fraîchement amputé provoque par irritation du nerf médian, placé sur le trajet du clou, une opposition forcée du pouce (aspect de main clouée). L'enclouage de la paume pourrait donner, comme le dit l'auteur, une adduction forcée du pouce par irritation de la branche profonde du nerf cubital, mais seulement une adduction.

3° Je ne trouve pas d'explication neurologique, sinon partielle, à l'extension des quatre derniers doigts. L'irritation du nerf médian au poignet donnerait par l'intermédiaire des deux premiers muscles lombricaux une flexion de la phalange proximale et une extension des phalanges distales des 2^{ème} et 3^{ème} doigts.

L'explication qu'en donne l'auteur pourrait être ici la bonne : les doigts auraient été étendus par de pieux ensevelisseurs, pour cacher la nudité du Sauveur.

Le clouage des mains d'après le Linceul

Jean de Pontcharra

Résumé : L'auteur apporte des précisions sur quelques points survolés dans l'article « Main ou poignet ? » du Cep n°16. En particulier, est abordée la question des pouces non visibles sur l'image, en rapport avec l'innervation de la paume de la main .

Introduction.

La grande majorité des travaux des 50 dernières années concluent à l'enclouage dans le poignet , suivant les hypothèses du Dr Barbet[1]. Nous complétons l'étude parue dans le n°16 en mettant l'accent sur l'observation anatomique de l'innervation de la main qui donne une explication satisfaisante à la position des pouces sur l'image du Linceul de Turin.

L'empreinte sanguine et l'image des mains .

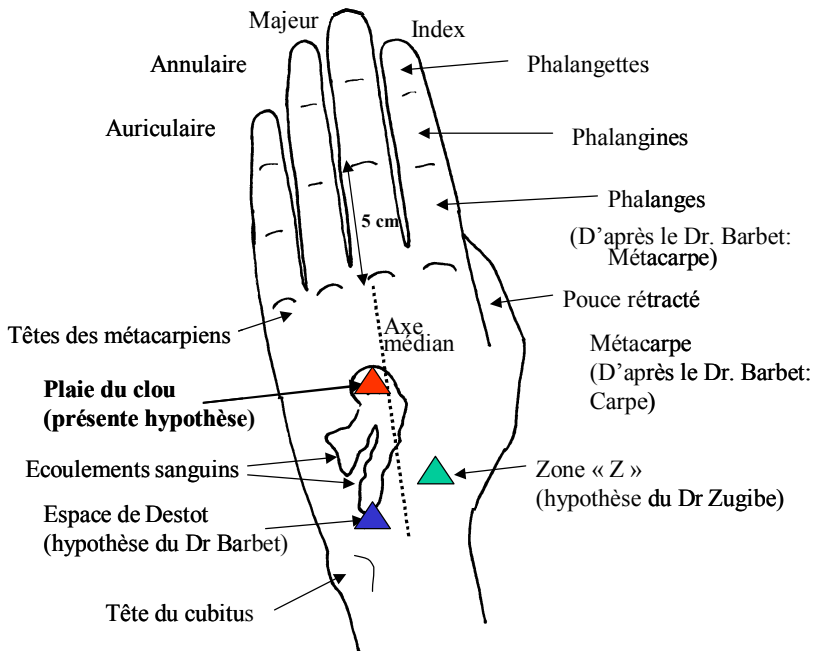
Cette image pose des problèmes d'interprétation et son analyse ne peut amener à des conclusions fiables si l'on néglige la distinction fondamentale entre coulures de sang « ante mortem » , sang depuis longtemps coagulé et asséché au moment de l'ensevelissement, et sang « post mortem » , sang liquide qui ne coagule plus et qui s'est écoulé après la descente de croix puis a imbibé le Linceul.

La coulure caractéristique (Figure 1) en deux nappes quasi-parallèles sur le dos de la main gauche est du sang « post-mortem ». Cet épanchement ayant son origine dans la plaie du clou située entre le 3^e et 4^e métacarpiens, s'est produit par écoulement lent, le corps du Christ allongé à l'horizontale sur la pierre du sépulcre [2]. La main gauche avec son pouce en adduction (et peut être aussi en rétraction) coiffant le dos de la main droite prend une légère inclination à gauche, direction suivie par les deux coulures séparées par la proéminence de l'arcade veineuse dorsale.

La proéminence de la tête du cubitus juste située en aval de l'espace de Destot aurait présenté un obstacle pour les coulures de sang qui en auraient été issues.

Après la déposition de la croix, les dos des mains, les poignets et le début des avant-bras étaient recouverts de sang étalé par le contact serré avec le bois [2] [3]. Ce sang à l'abri de l'oxygène de l'air, en nappe très fine, a été essuyé [4]. Ceci explique pourquoi le début des avant-bras ne présente pas de coulures sur une distance d'environ 8 cm. Les coulures de sang « ante mortem » visibles sur le reste des avant-bras sont restées parce que trop sèches, ou alors parce que cet endroit n'a pas été lavé.

Figure 1 : *Trois hypothèses d'enclouage de la main (vue du dos de la main droite)*



L'innervation de la main.

La figure 2 montre une vue palmaire de la main. Sont représentés sur cette figure les emplacements d'enclouage d'après les principales hypothèses, ainsi que le cheminement des nerfs médian et ulnaire dans la région du carpe et du métacarpe :

- 1)-espace de Destot , par le Dr. Barbet.
- 2)-zone « Z », par le Dr. Zugibe .
- 3)-point « P », présente hypothèse.

L'adducteur du pouce et le chef profond des muscles courts fléchisseurs du pouce sont innervés par le rameau palmaire profond du nerf ulnaire (appelé aussi nerf cubital, *ulna=cubitus*). Dans la référence [4] le Dr Zugibe faisait remarquer que l'excitation des muscles proposée dans l'hypothèse 1 ne pouvait pas expliquer l'image du pouce et il penchait pour la simple rigidité cadavérique pour expliquer la position du pouce. L'hypothèse 3 montre que le clou passant entre les 3^e et 4^e métacarpiens se trouve à proximité immédiate du rameau innervant les muscles adducteur et fléchisseur du pouce et constitue une explication naturelle de ce que l'on voit sur le Linceul.

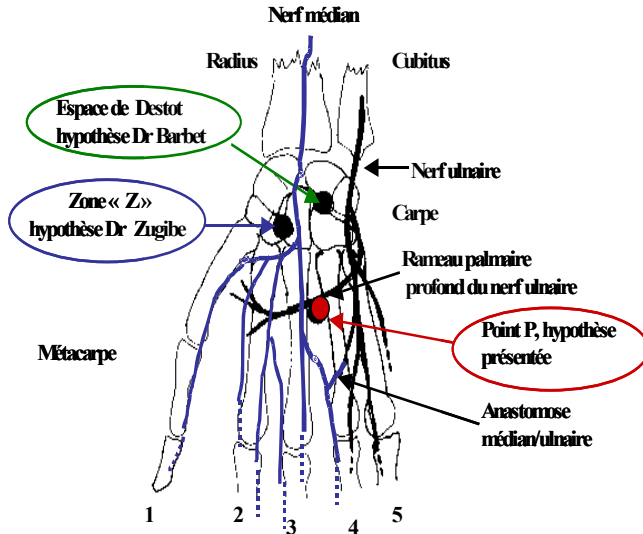
Conclusion.

Notons bien que l'hypothèse de localisation du clouage dans la paume est basée principalement sur l'observation de l'image et de l'empreinte sanguine de la main gauche telle qu'apparaissant sur le Linceul. Les conséquences qui en découlent sont :

- une explication satisfaisante de l'absence de l'image du pouce,
- un accord avec l'iconographie multiséculaire,
- un accord avec les blessures des mains des stigmatisés.

Nous traiterons dans un futur numéro des coulures sanguines des avant-bras qui sont complexes et qui comportent une multitude d'informations.

Figure 2 : Les différentes hypothèses d'enclouage de la main
(vue palmaire de la main droite)



Bibliographie

- [1] P. Barbet, *“La Passion de N.S. Jésus-Christ selon le chirurgien”*, Paris. Ed. Médiaspaul. Rééd 1965.
- [2] J. de Pontcharra, *“Main ou poignet?”*, Le Cep n°16, juillet 2001.
- [3] F.T. Zugibe, *“Pierre Barbet revisited”*, Sindon N.S. Quad. N°8, déc 1995.
- [4] F.T. Zugibe, *“The Man of the Shroud was washed”*, Sindon N.S. Quad. N°1, juin 1989.

***L'authenticité du Suaire selon la
mathématique appliquée. Etude
comparative du calcul des probabilités
Fernando Lagrifa Fernandès¹***

Résumé : Blaise Pascal fut peut-être un des premiers savants à exprimer la prise d'une décision en termes d'un calcul de probabilités. Yves Delage, professeur de biologie à la Sorbonne, appliqua le premier cette méthode au Saint-Suaire : le 21 avril 1902, il y a 100 ans, il présentait à l'Académie des Sciences une communication fondée sur 5 caractéristiques (faits exceptionnels, particularités hautement significatives et coïncidence d'irrégularités). Ces 5 facteurs permettaient une approche logique de l'authenticité du Linceul comme linge funéraire ayant enveloppé le corps de Jésus-Christ. Depuis lors, de nombreux érudits ont prolongé les calculs d'Yves Delage et il paraît opportun d'analyser la recherche ainsi poursuivie durant un siècle. La présente étude fait la synthèse de 25 calculs publiés et conclut à une probabilité de 1 sur 196.560.000.000.000. que l'homme du Linceul **ne soit pas** Jésus. Ainsi, comme d'autres l'ont déjà affirmé (Lentini, Fossati, etc.), nous avons la certitude morale de l'authenticité du Saint-Suaire de Turin.

Du point de vue scientifique et technique, le Linceul de Turin se présente comme un problème. Or la plupart des conclusions scientifiques portant sur de tels phénomènes complexes sont des **jugements de probabilités**.

Des spécialistes, regroupant les différentes disciplines concernées, décomposent les faits étudiés, élaborant ainsi des théories explicatives. Mais ces théories ne constituent pas en elles-mêmes la substance des choses.

Quand les spécialistes déclarent aboutir à des conclusions, leurs affirmations doivent être prises dans le sens suivant : certaines théories publiées constituent simplement une interprétation de certains événements ou phénomènes ou faits, interprétation établie **en terme de probabilités**.

¹ L'auteur préside le Centre Portugais de Sindologie. Ingénieur, il est aussi connu comme journaliste catholique et animateur d'émissions de radio.

Par cette remarque préliminaire, nous voulons souligner que les réponses exigées des scientifiques, notamment dans le cas du Saint-Suaire, peuvent tout simplement ne pas être certaines à 100 %.

La science n'a pas encore donné et ne pourra peut-être jamais apporter une réponse définitive à une question qu'il revient aux historiens d'étudier et, si possible, de trancher. Mais on ne parviendra sans doute pas ainsi à une certitude absolue.

Ainsi la « preuve scientifique » à 100 % s'avère chose impossible. Car en réalité, selon sa nature philosophique propre, la science ne se propose jamais de prouver quelque chose ; ce serait une erreur méthodologique de contraindre la science dans un rôle de décideur qui ne saurait lui revenir.

Tournons-nous maintenant vers les **jugements de probabilités**.

Blaise Pascal (1632-1662) dans ses *Pensées* fut un des premiers savants à exprimer le problème des décisions en terme de calcul de probabilités. Aujourd'hui le rôle de cette mathématique appliquée croît constamment et fait même l'objet de diplômes universitaires spécialisés.

Or le 28 mai 1898, avec la découverte d'une image photographique mystérieusement imprimée sur le Linceul, s'ouvrit une épopée scientifique : Secondo Pia rendit présent le visage et le corps de quelqu'un. Sur la plaque de verre, par l'inversion du noir et du blanc, le « négatif » se fit « positif » et révéla **un portrait**.

Deux choses doivent être rappelées ici. Tout d'abord que la découverte de cette image sur le Suaire fut si inattendue que, durant des années, on crut à un truquage, à un tour de magie, et une polémique s'ensuivit. Ensuite que des personnalités de premier plan se sont prononcées sur la valeur et l'authenticité de ce portrait.

Les polémiques se poursuivent, exprimant toujours le scepticisme et les préjugés de leurs auteurs. Parmi les témoignages favorables, citons :

- Paul Claudel : « *La découverte photographique est si importante que je n'hésite pas à l'appeler une seconde résurrection* ». Et encore : « *Plus qu'une image, il s'agit d'une présence* ».

- Daniel Rops : « *Visage ineffable, plein de beauté et majestueusement surhumain.* »

- Le pape Pie XI : « *Cette photographie vaut bien plus que n'importe quelle recherche.* »

S'ajoute désormais un siècle de travaux scientifiques multiples. Parmi ces recherches, un chapitre me semble mis à l'écart par de nombreux savants et, de ce fait, trop ignoré du grand public.

Il s'agit de l'étude commencée sous la direction du Pr Yves Delage en 1902, à Paris. Sa communication à l'Académie des Sciences constitue un moment historique. Il concluait en effet que, à considérer le calcul des probabilités, le Suaire de Turin était le linceul ayant enveloppé le corps de Jésus-Christ.

Les autres hypothèses (soit la possibilité qu'il s'agisse d'un autre crucifié présentant les mêmes marques significatives telles que la couronne d'épines, la plaie au cœur, les traits physiologiques, etc....) ne possédaient qu'une probabilité inférieure à un sur dix milliards.

Cette communication tourna au scandale !¹ Aujourd'hui, cent années plus tard, l'épisode reste d'une vivante actualité. Ce fut le 21 avril 1902 dans le même salon où, quinze ans plus tôt, Pasteur avait présenté son vaccin contre la rage². Sous le titre « *L'image du Christ visible sur le Saint-Suaire de Turin* », Delage exposait les travaux effectués dans son laboratoire et sous sa direction, par Paul Vignon et par René Colson, professeur à l'Ecole Polytechnique. Devant une assistance attentive, nombreuse et qualifiée, il montra que la photographie du Linceul était anatomiquement parfaite jusqu'aux moindres détails.

¹ Ndlr. Marcelin Berthelot, grand chimiste mais anticlérical forcené, alors Secrétaire de l'Académie des Sciences, ôta la communication de son confrère des compte-rendus de séance, fait inouï ! Delage, pourtant agnostique, en fut profondément affecté et finit par quitter Paris pour se consacrer à la station océanographique de Roscoff. Il avait eu cette phrase mémorable : « *Je n'ai point fait œuvre cléricale parce que cléricisme et anticléricalisme n'ont rien à voir dans cette affaire. Je considère le Christ comme un personnage historique, et je ne vois pas pourquoi on se scandaliserait qu'il existe une trace matérielle de son existence* » (Revue Scientifique du 31 mai 1902).

² Ndlr. En réalité le vaccin de Pasteur n'a presque pas été utilisé. De plus, il faut savoir (et Pasteur le savait) que, dans cinq cas sur six, la morsure par un chien réellement enragé, ne provoque pas la rage. Ce fait réduisait à néant les bulletins de victoire de Pasteur, son essai ne portant que sur un seul cas négatif, celui du petit Meister !.. (Nous reviendrons sur cette histoire dans un prochain numéro).

Il insista sur l'absence de toute trace de pigments colorés sur le tissu et souligna la nature très particulière de l'image. Pour illustrer son exposé, il l'accompagna de projections photographiques. Delage conclut sa communication en affirmant que l'image portée par le Saint-Suaire était celle de Jésus-Christ, créée par un processus physico-chimique particulier lors de son séjour au tombeau.

Depuis 1902, de nombreux chercheurs, médecins ou non, ont développé ce travail précurseur d'Yves Delage, le prolongeant et l'approfondissant sans jamais remettre en cause sa conclusion, d'authenticité.

Un siècle plus tard, il semble utile de reprendre et de confronter les différents calculs de probabilités qui furent publiés.

Chaque chercheur présente une approche particulière et isolée ; aussi l'étude comparée et la synthèse de ces calculs permettra-t-elle d'en tirer toute la valeur mathématique et philosophique.

On s'est appuyé ici sur les travaux publiés par P. Vignon, P. Barbet, L. Fossati, P. de Gail, G. Ricci, B. Barberis, T. Zeuli, S. Rodante, J. Etxeandia, L. Schiatti, A. Legrand, G. Tessiore, K. Stevenson et G. Habermas, S. Lentini, R. Sorgia, I. Wilson, le P. Filas, Donovan, B. Bonnet-Eymard, B. Bollone, J. Leysen, J. Espinosa et quelques autres.

Nous avons vu comment Delage avait observé la marque des blessures révélées par la photographie du Suaire, notant leur perfection anatomique, sans le moindre indice de fraude. Selon les faits empiriques, le Linceul se confirme être un objet archéologique véritable : un authentique Linceul qui enveloppa le corps d'un crucifié, présentant des signes évidents de rigidité cadavérique (Barbet, Moedder, Judica-Cordiglia, Willis, Sava, Bucklin, etc...).

Il s'agit sans aucun doute d'une pièce de lin archéologiquement datée : tissée sur un métier utilisé en Palestine à l'époque de Jésus-Christ. Cette datation est confirmée par l'étude des pollens et par la phyto-géographie, par la paléographie et par l'empreinte probable de pièces de monnaies émises au temps de Pilate.

Jointe à ces preuves d'authenticité du Suaire, l'observation du corps (après étude statistique des signes particuliers communs à l'homme du Linceul et à la personne de Jésus) permet de mettre en équation la probabilité de cette identification.

Considérant ces coïncidences (traits communs, détails particuliers, irrégularités, caractéristiques significatives et exceptionnelles), Delage concluait à une probabilité de un sur dix milliards.

Par la suite, quelques auteurs proposèrent des calculs donnant une probabilité supérieure, mais toujours inférieure à 1 : 10.000.000. (J.H. Heller).

Adoptant « une position volontairement sceptique », amplifiant à dessein tous les éléments contraires, Stevenson et Habermas aboutissent (dans leur livre « *Verdict sur le Suaire* ») à une probabilité de 1 sur 82.944.000. Ils concluent toutefois qu'il n'y a « aucune possibilité pratique » pour que l'homme enseveli dans le Linceul ne soit pas Jésus. De son côté Antoine Legrand arrive à une estimation de 1 sur 1.000.000.000 et R. Sorgia décuple cette improbabilité à un sur dix milliards, soit le même chiffre qu'Yves Delage.

Nos recherches bibliographiques sur plusieurs dizaines d'auteurs n'ont donné que trois résultats en deçà du chiffre de Delage. La plupart de ces calculs de probabilités aboutissent en fait à des chiffres astronomiques :

- Bruno Barberis : un sur deux milliards ;
- T. Zeuli : un sur deux cent vingt-cinq milliards ;
- G. Tessiori : un sur deux cent quatre-vingt milliards ;
- Baima Bollone : un sur mille milliards ;
- Donovan : un sur deux cent quatre-vingt-deux mille milliards ;
- S. Rodante : un sur neuf cent soixante mille milliards.

Mais les chiffres les plus élevés publiés par des spécialistes en calcul des probabilités, atteignent des valeurs stupéfiantes :

- Carreño Etxeândir, sindonologue espagnol bien connu pour l'exhaustivité de ses ouvrages, écrit : « *Ni la Magna Carta, ni la Déclaration d'Indépendance, ni un billet de mille dollars, ni aucun document au monde ne présente autant de garanties d'authenticité que le Linceul. Son calcul donne un sur cinq mille millions de millions ($0,2 \times 10^{15}$).* »

- Le Père Filas, universitaire américain connu pour avoir identifié l'empreinte de monnaies romaines sur le Linceul, aboutit à 10^{-26} !

- Madame Leysen, spécialiste belge, trouve même 10^{-46} !

En présence de tous ces calculs, nous allons faire une étude composée, mais par défaut. Au lieu de prendre dix facteurs, ou plus, nous nous limiterons à sept :

1. L'homme du Saint-Suaire eut l'honneur d'être enseveli dans un très beau linceul de lin. Combien de crucifiés (criminels, esclaves, ou autres condamnés à mort) auront échappé au sort commun et reçu pour leur sépulture un splendide et riche linceul ?¹ Admettons une probabilité de 1 sur 150.

2. Selon la loi, nul ne pouvait être condamné à une double peine et les crucifiés (condamnés à mort) n'étaient pas flagellés.

Le Linceul nous présente un cas exceptionnel de flagellation systématique (sur tout le corps) suivi d'une mort en croix. Quelle peut être la proportion de cette insolite flagellation d'un crucifié ? Admettons : 1 sur 6.

3. Le seul cas historique connu de couronnement d'un condamné à mort est celui de Jésus-Christ. Pour quelles raisons et à combien de condamnés le tribunal aurait-il fait porter une couronne d'épine ? Peut-être 1 sur 1300.

4. Les crucifiés étaient généralement attachés avec des cordes (réutilisées) et non cloués (les clous ne servent qu'une seule fois). Admettons ici quand même une probabilité de 1 sur 3.

5. L'homme du Linceul n'eut pas les os brisés. C'était pourtant la manière normale d'achever les crucifiés en arrêtant leurs souffrances (et de mettre un terme au travail des exécuteurs). Pour s'assurer de la mort, le soldat donna un coup de lance, geste rarement attesté. Probabilité : peut-être 1 sur 7.

6. Il est impossible de détacher un pansement sans rompre des fibrilles du sang coagulé. Or ce phénomène se constate sur l'ensemble des blessures de ce linceul. De plus nous savons, par étude chimique, que ce cadavre est demeuré enveloppé dans le Suaire pendant environ 36 heures. Les écoulements de sang *post mortem* confirment la mort clinique.

¹ Ndlr. Le tissage d'un tel linceul en chevrons représentait 4 à 5 mois de travail, soit l'équivalent, aujourd'hui de 35.000 FF (plus de 5.000 Euros).

Pourtant aucun signe de décomposition ne se rencontre. Probabilité d'un tel phénomène : 1 sur 200.

7. Enfin, considérons l'extraordinaire beauté de cette image du corps, et particulièrement le visage fascinant et sublime. Loin de tracer les traits d'un criminel, il offre au contraire une face miséricordieuse, majestueuse et noble, qui impressionne même les intellectuels et les artistes. Un visage transcendant qui convient au Christ. Probabilité : 1 sur 40.000.

Conclusion : la probabilité statistique de rencontrer ensemble ces divers critères s'obtient par une simple multiplication :

$$\frac{1}{150} \times \frac{1}{6} \times \frac{1}{1.300} \times \frac{1}{3} \times \frac{1}{7} \times \frac{1}{200} \times \frac{1}{40.000} = \frac{1}{196.560.000.000.000}$$

Soit donc une probabilité de 1 sur 196 mille milliards. Ou encore : s'il s'était opéré 196 mille milliards de crucifixions, il est probable qu'un seulement de ces crucifiés ressemblerait à Jésus-Christ.

Remarquons encore ceci :

- La population mondiale est inférieure à 10 milliards d'habitants
- la probabilité de gagner à la fois le gros lot à la loterie, la bonne carte au hasard sur un jeu de 40 cartes, au lancer des dés et à pile ou face, est inférieure à 1 sur 5 milliards.
- Un calcul plus fouillé ne peut que renforcer cette conclusion, les approximations ayant toujours été faites par défaut.

De plus nous avons laissé de côté bien d'autres particularités du Linceul et notamment la tridimensionnalité de l'image. Il s'agit pourtant d'un fait véritablement exceptionnel dont l'étude a soulevé chez les spécialistes du STURP une liste de 85 questions dont beaucoup restent et resteront peut-être sans réponse... Or il est manifeste que cette image avec sa problématique est associée à la personne de Jésus-Christ : un lien éventuel avec les circonstances de Sa résurrection a été défendu à maintes reprises dans les congrès de sindologie.

Considérant l'évaluation permise par le calcul mathématique des probabilités, la question de l'authenticité du Saint-Suaire se trouve définitivement réglée. Déjà la critique et la synthèse épistémologiques (si bien analysées au Symposium de Rome en 1993 par Upinsky) avaient éclairé ce problème d'une manière irréversible.

Mais, une fois confirmée l'authenticité avec l'identification de l'homme du Linceul, aujourd'hui donc, après cent années de recherches scientifiques, il ne subsiste aucune raison de douter encore de l'authenticité d'ensemble du Saint-Suaire.

Déjà Pierre Barbet, dans la première moitié du siècle passé, avait considéré que : « *du point de vue anatomo-physiologique, l'authenticité du Saint-Suaire est une vérité scientifique* ».

En se fondant sur le calcul probabiliste, J. Espinoza disait : « *La probabilité (que l'homme du Linceul ne soit pas Jésus) est si insignifiante qu'en pratique c'est comme si elle n'existait pas.* »

H. Thurston, se référant aux signes particuliers qui permettent l'évaluation statistique, souligne : « *Depuis la création du monde, ces détails n'ont pu se rencontrer chez aucune autre personne.* »¹

Giulio Ricci, après une vie entière dédiée à l'étude du Saint-Suaire, considère qu'il s'agit « *d'un auto-document... authentifié par Pilate* » et qualifie le Linceul de « *carte d'identité* ».

Pour Upinsky, l'identité de l'homme du Linceul est « *aussi certaine que celle d'un individu connu par ses empreintes digitales* ».

Lentini et Fossati en viennent même à parler du calcul des probabilités comme d'une voie qui -moyennant l'usage de la logique et le constat empirique des faits- nous conduit à une véritable « *certitude morale* ».

En conclusion, je propose que ce centenaire de l'identification mathématique de l'Homme du Linceul soit l'occasion d'un juste hommage international envers Yves Delage.

*

* *

¹ Cité par Ian Wilson, « *Le Suaire de Turin* », p.63-64.

HISTOIRE

"Si l'homme est libre de choisir ses idées,
il n'est pas libre d'échapper aux conséquences des idées qu'il a choisies."
(Marcel François)

L'esprit des lois laïques¹

A. Roul

Présentation : En 2001, une loi française (prétendument contre les « sectes ») est venue mettre en cause la possibilité de confier sa vie à un supérieur, donc la légalité des ordres religieux. Il n'est donc pas inintéressant de constater ici la résurgence d'une question longtemps débattue : la place d'une institution religieuse telle que l'Eglise, dans un Etat qui ne lui reconnaît ni droit ni rôle particulier². L'auteur, docteur en théologie et en philosophie, met ici en évidence une opposition doctrinale entre les principes de la cité chrétienne et ceux de 1789.

L'ancien ordre de choses, qui distinguait entre l'erreur et la vérité, fourmillait, au bénéfice de cette dernière, d'exceptions, de privilèges, d'inégalités. De ces inégalités, privilèges, exceptions, l'Eglise catholique, qui possède et personnifie la plus haute des vérités, bénéficiait, on le conçoit, plus que personne, et elle en était arrivée, depuis des siècles, à dominer la société tout entière et ses diverses branches. « *Il fut un temps, dit Léon XIII, où la philosophie de l'Evangile gouvernait les Etats...* »

La Révolution s'en prit à cet état de choses et en entreprit la ruine complète.

Les lois laïques n'ont fait que reprendre l'œuvre inachevée de la Révolution.

¹ A. Roul, *L'Eglise catholique et le Droit commun*, Casterman-Minis, Paris-Bruxelles, 1931, pp.502.

² Ndlr. Plus récemment, en août 2001, un juge d'instruction a cru pouvoir ordonner une perquisition dans les dossiers de l'Officialité de Lyon, méconnaissant les règles du tribunal ecclésiastique (devant lequel les témoignages sont faits sous la foi du serment, mais avec la garantie d'un secret absolu). Heureusement cette perquisition a été annulée le 9 avril par la Cour d'Appel de Versailles et les documents saisis devront être restitués (mais ils ont été consultés).

Elles sont venues, l'une après l'autre, chacune en son temps, soustraire les sociétés à cette main-mise, à cette prépondérance, à cette domination... Qu'est-ce là sinon, en abrogeant exceptions et privilèges, faire rentrer l'Eglise catholique dans le droit commun ?

Exception pour l'Eglise catholique **en ses clercs** que l'Etat exemptait du service militaire : la loi des « curés sac-au-dos » vient, en 1889, rétablir l'égalité.

Exception pour l'Eglise catholique **en son culte**, plus ou moins soustrait à la police civile : en 1884, les attributions des autorités municipales sont, en cette matière, sensiblement élargies et fortifiées.

Exception pour l'Eglise catholique **en l'administration de ses biens** : la loi budgétaire du 15 décembre 1891, puis celle plus précise du 26 janvier 1892, viennent soumettre les comptes et budgets des Fabriques³ à toutes les règles de comptabilité des établissements purement civils.

Situation exceptionnelle et prépondérante de l'Eglise catholique **à l'école** publique : on y remédie par la laïcisation du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique en 1880, par celle de l'enseignement en 1882, par celle du personnel des écoles primaires en 1886.

Situation exceptionnelle et prépondérante de l'Eglise catholique au point de vue **du mariage** des baptisés, qu'elle élevait à la dignité de Sacrement et dont elle faisait un contrat indissoluble et unique en son genre : la loi du divorce, en 1884, réduit le mariage au niveau des contrats ordinaires.

Situation exceptionnelle et prépondérante de l'Eglise catholique dans le domaine de **la mort** : elle la perd, en 1887, par la loi sur la liberté des funérailles.

³ Ndlr. La Fabrique était un Conseil gérant les biens de chaque paroisse (entretien des bâtiments et assistance aux pauvres). Supprimées lors de la Révolution, les fabriques avaient été rétablies par le Premier Consul. Elles furent à nouveau supprimées en 1905.

Situation exceptionnelle et prépondérante de l'Eglise catholique dans **les tribunaux, les hôpitaux, l'armée** : le Crucifix est banni des prétoires⁴, les Sœurs des hôpitaux, les aumôniers de l'armée et de la marine.

Enfin situation exceptionnelle et prépondérante de l'Eglise catholique **dans l'Etat** par suite du Concordat. C'était la dernière citadelle : elle tomba avec la loi de Séparation, point culminant, triomphe suprême, longuement, patiemment, minutieusement préparé du laïcisme... L'un ou l'autre des détails de cette loi funeste peut s'écarter, ou paraître s'écarter du droit commun, l'article 31, par exemple, qui prive les ministres du culte du bénéfice de la loi sur la Presse. Mais elle reste, dans son ensemble, elle reste par son essence même, elle reste par excellence **la loi de droit commun**, celle qui officiellement a fait rentrer l'Eglise catholique dans le rang.

Ainsi en jugeaient ses auteurs. M. Combes la considère comme une loi « **de liberté, de paix sociale, d'affranchissement moral** ». M. Clémenceau prétend même qu'elle reste dans l'esprit du Concordat en le rompant, et qu'elle maintient un privilège pour l'autorité romaine dans le régime de liberté. Qu'on se rappelle aussi cette déclaration de M. Caillaux, qui se rapporte à la même loi : « **En toute hypothèse, nous avons le devoir d'affirmer que nous saurons imposer à l'Eglise catholique, si besoin est, comme à toutes les églises, l'obligation de vivre dans le droit commun. Nous ne voulons ni demandons autre chose.** »

Ainsi tout l'édifice du laïcisme s'est élevé au nom du droit commun.

Il est vain d'attendre que le droit commun vienne démolir ce qu'il a édifié.

Au moins, dira-t-on, le droit commun et les principes de 89 peuvent *ad hominem* défendre les religieux et les Congrégations, leur droit d'exister, leur droit d'enseigner, leur droit de posséder.

Eh bien ! non.

Non, si l'on pousse à bout les principes de 89, si on est vraiment logique avec leur lettre et leur esprit.

⁴ Ndlr. Un crucifix classé au Patrimoine des Beaux-Arts et qui ornait une salle publique du Tribunal de Metz a dû être déplacé, en 2001, pour satisfaire une minorité intolérante.

Il ne faut pas oublier que l'un des premiers actes de la Révolution fut la suppression des vœux monastiques, par décret du 13 février 1790.

Il ne faut pas oublier que, sous la troisième République, les premières mesures prises contre les Religieux le furent au nom du droit commun : ainsi parle la circulaire adressée, le 30 août 1880, aux préfets par le Ministre de l'Intérieur pour l'application des décrets du 29 mars, qui supprimaient la Compagnie de Jésus et obligeaient les autres Congrégations à faire approuver leurs statuts dans les trois mois.

Il ne faut pas oublier que les projets fiscaux présentés à la Chambre, le 9 décembre 1880, par M. Henri Brisson pour compléter l'œuvre des décrets, ne prétendaient pareillement qu'à faire rentrer les Congrégations dans le droit commun, en leur appliquant la loi commune du 29 juin 1872 sur le revenu des sociétés.

Il ne faut pas oublier que le projet de loi Waldeck-Rousseau sur les associations en 1899 affirmait n'avoir qu'un but : appliquer à toutes les principes du droit commun.

Il ne faut pas oublier enfin les déclamations plus récentes de ce Ministre de l'Instruction publique qui énonçait à Valence une des grandes idées du Cartel : « *contraindre les Jésuites à rentrer dans le droit commun...* »⁵

Voilà ce qu'on dit.

Et, en restant dans la ligne des principes de 89, on n'a pas de peine à le prouver.

On dit : se faire religieux, c'est sortir du droit commun. Donc tout ce qui tendra à la répression ou la suppression de la vie religieuse doit être considéré comme mesure de droit commun.

⁵ *Documentation catholique*, 1925, n°297, col. 12. Voici le texte complet de M. François-Albert : « *Seuls isolés dans la nation et bientôt, je l'espère, dans le monde même de la vraie foi, quelques milliers de citoyens soumis à une autorité extérieure persistent à réclamer le bénéfice d'une exception que nul principe de droit ne justifie. C'est pour les faire entrer dans le droit commun que nous vous demandons tout simplement de nous aider* ».

Se faire religieux, c'est sortir du droit commun, parce que se faire religieux, c'est se lier par des vœux, c'est aliéner sa liberté entre les mains d'un supérieur, cette liberté que l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme proclame comme le premier des « droits naturels et imprescriptibles de l'homme » : c'est donc se dégrader, s'avilir, déchoir de la dignité d'homme, donc de l'égalité, donc du droit commun.

Veut-on des textes ?

Ils abondent, échelonnés sur un siècle et demi.

Ainsi, dès 1790, quand l'Assemblée Constituante entreprit de légiférer sur les vœux après qu'on eut entendu le protestant Barnave soutenir que « *les Ordres religieux sont incompatibles avec l'ordre social et le bonheur public* », le représentant Garat renchérit et s'appliqua à démontrer que la religion nationale, les indigents, les finances, les familles, les droits de l'homme enfin, gagneraient à la suppression des Ordres religieux.

« *Voilà, s'écria-t-il en terminant, ma profession de foi. Je jure que je n'ai jamais pu concevoir comment l'homme peut aliéner ce qu'il tient de la nature, comment il pourrait attenter à la vie civile plutôt qu'à la vie naturelle. Je jure que jamais je n'ai conçu comment Dieu pourrait reprendre à l'homme les biens et la liberté qu'il lui a donnés...* »⁶

Telle est la vraie tradition révolutionnaire.

Elle a été pieusement recueillie, transmise, entretenue, et c'est elle qui a inspiré les législateurs de la Troisième République, et Waldeck-Rousseau, dont se réclament si volontiers nos actuels pacificateurs, y échappa moins que personne.

Ainsi, quand, en 1883, vint en discussion le projet Dufaure - qui reconnaissait à toute association ayant pour objet une fin de religion, le droit de se constituer sans autorisation-, c'est Waldeck-Rousseau qui le fit repousser, sous prétexte que « *l'Etat a le devoir strict de défendre les droits de l'individu, dont les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté seraient la négation.* »⁷

⁶ Cité dans *Dom Guéranger*, par un moine bénédictin de la Congrégation de France, I, 10.

⁷ Cité par M. Auburtin, *Le Régime abject*, p.74.

En 1899, le même Waldeck-Rousseau présente un projet de loi sur les associations, mais il en excepte les Congrégations non reconnues, pour lesquelles il exige une autorisation préalable par décret rendu en Conseil d'Etat. Voici l'explication qu'il en donne dans l'Exposé des motifs :

« *Notre droit public, celui de tous les Etats, proscriit tout ce qui constituerait une abdication de l'individu, une renonciation à l'exercice des facultés naturelles de tous les citoyens, droit de se marier, etc... L'association qui reposerait sur une renonciation de cette nature, loin de tourner au profit de chacun de ses membres, tendrait directement à le diminuer, sinon à l'anéantir. L'engagement perpétuel qu'elle suppose est interdit par les principes généraux du droit.* »⁸

En 1901, il reprend le même thème : « *Les Congrégations sont illicites et immorales, dit-il, car ce sont des associations dans lesquelles chacun, renonçant à ses droits individuels ou à l'un d'eux, subordonne sa personne pour tout ou partie à une tierce volonté...*

Quand, de la personnalité, vous avez retranché ce qui fait qu'on possède, ce qui fait qu'on raisonne, ce qui fait qu'on se survit, je demande ce qui reste de cette personnalité.

Etant appelées à prononcer des vœux perpétuels, les Congrégations religieuses se placent hors du droit naturel et du droit civil. »

On en pourrait citer cent autres : et Combes, et Clémenceau, qui se rallia à Combes, sous prétexte que « *les Congrégations sont incompatibles avec le droit moderne* »⁹ ; et ce Frère Meslier, médecin socialiste, qui résumait ainsi la question : « *Les Congrégations se mettent en dehors de la nature ; donc elles doivent être en dehors de la loi* ». ¹⁰

Mais personne n'aura mieux gardé et défini la tradition révolutionnaire que M. Ferdinand Buisson.

« *Pourquoi donc en voulez-vous tant aux Congrégations ?* » lui demande-t-on. « *Parce qu'il faut, répondait-il, que, dans une République, tous les hommes demeurent libres et égaux en droits.*

⁸ Ibid., p.130.

⁹ Cité par Auburtin, *Le Régime abject*, p.154.

¹⁰ Ibidem, p.160.

Pas un homme n'a le droit de dire : je renonce à penser par moi-même, j'obéirai à mon chef. Pas un homme n'a le droit de dire : je jure de ne pas me marier. Celui qui fait cela fait un acte contraire à l'humanité et à la dignité humaine, et c'est pour cela que nous, républicains radicaux et socialistes d'aujourd'hui, ne reconnaissons pas comme possible, dans une république démocratique, l'existence des congrégations »¹¹. Ce qu'un antilibéral notoire et, en cet ordre très méritant, M. Maurras, paraphrasait ainsi : « Pas d'individus contre l'individu ». Pas de libertés contre la liberté. Vous avez tout pouvoir, excepté de vous enchaîner, toute licence, excepté de dire : assez de licence. Un Congréganiste est un homme et un citoyen. Mais justement, au nom de ses droits d'homme et de citoyen, on lui dit : halte-là ! quand cet homme et ce citoyen vient de s'affilier à une Congrégation. Ce halte-là ! est une barrière qu'on lui oppose dans son intérêt et pour son honneur, devant une affiliation qui décréterait sa mort physique et morale. Il y a dégradation et dégradation. Celle-ci est la dégradation définitive, radicale, essentielle. »

M. Ferdinand Buisson a un digne émule en la personne de M. Victor Basch. « *Les lois sont faites pour des citoyens, écrivait récemment celui-ci. Dira-t-on que les Congréganistes sont des citoyens comme les autres ? Leurs vœux, dont M. Guernut ne voit pas les conséquences graves du point de vue économique, font des religieux des hommes sans liberté, des individus d'exception. A ces citoyens d'exception, il faut des lois d'exception* »¹²

Cela est clair est définitif. Cela veut dire qu'ils n'auront pas droit d'enseigner : celui qui n'a pas craint d'aliéner sa liberté est « *incapable de former des hommes libres et des citoyens* ». Cela veut dire qu'ils n'auront pas droit de posséder. Cela veut dire, plus brièvement, qu'ils n'auront pas droit d'exister.

¹¹ Discours à l'Alcazar, jeudi 26 novembre 1903.

¹² Cité par La Croix, q. 12,28. On remarquera qu'on pourrait aisément étendre aux prêtres séculiers ce qui est dit des religieux. On l'a fait, d'ailleurs : « *Non, non !* s'écriait M. Cartagnari, dont Paul Bert fit un Directeur des Cultes, *le prêtre n'est pas et ne saurait être un citoyen. Lui donner cette qualité, ce serait restreindre la liberté de tous, mettre la société en péril* » (Auburtin, *op. cit.*, p.85).

Et si ce n'est pas assez de ces bonnes raisons, on en trouvera d'autres.

Celle-ci par exemple : se faire religieux, ce n'est pas seulement abdiquer sa liberté, c'est l'abdiquer le plus souvent entre les mains d'un étranger.

« *La liberté d'enseigner n'existe pas pour les étrangers, disait l'Exposé des motifs des projets Ferry. Pourquoi serait-elle reconnue aux affiliés d'un ordre essentiellement étranger par le caractère de ses doctrines, la nature et le but de ses statuts, la résidence et l'autorité de ses chefs ?* »

Combes, pareillement, rejettera un jour la demande d'autorisation des Salésiens, « *parce qu'ils sont des thésauriseurs d'origine italienne* ».

Il ajoutera cette autre raison, qui est profonde : « *parce qu'ils se substituent à l'Etat dans la plus haute de ses fonctions : l'assistance* »¹³

Ainsi raisonnent nos adversaires... Cela est odieux, satanique, oui.

Mais en contradiction avec les principes de 89, nullement. C'est, au contraire, le développement logique et nécessaire de ces principes, que rien ni personne n'arrêtera, si l'on n'arrête d'abord la Révolution.

*

* *

¹³ Auburtin, op. cit., p.157.

Réflexions d'un pilote américain en Corée¹

Lt Colonel « Bud » Farrel²

Résumé : Le déroulement des guerres contemporaines échappe souvent à ceux qui combattent sur le terrain. C'est donc beaucoup plus tard que l'auteur comprit pourquoi la guerre de Corée ne devait et ne pouvait être gagnée par les troupes des Etats-Unis. Combattant sous l'égide des Nations Unies, les Américains étaient supervisés par un général soviétique, donc allié à l'adversaire nord-coréen !.. A l'heure où Ben Laden est demeuré introuvable là où on le cherchait, il a semblé utile de repenser à cet aspect de la guerre de Corée.

« Les Nations Unies. Une imposture ! »

(Sénateur John E. Rankin)

Lorsque j'étais jeune officier pilote de chasseur à réaction en mission pendant la guerre de Corée, je n'arrivais pas à comprendre **comment l'ennemi connaissait tant de choses sur nous**, diffusées presque chaque jour par la radio communiste de Pyongyang en Corée du Nord.

Les noms de nos épouses, de nos enfants, du commandant de l'escadrille, les numéros des vols, etc.! Les Nord-Coréens savaient quand nous allions arriver, combien nous étions, quel type d'avion nous utilisions et même les objectifs que nous devions frapper. Plus tard j'ai réalisé que les forces navales et terrestres subissaient le même sort que nous, particulièrement nos troupes de l'armée de Terre et de l'infanterie de Marine.

En réalité, toutes nos opérations militaires devaient être signalées par radio au Commandant soviétique du Conseil de Sécurité des Nations Unies, au siège de l'ONU à New York, pour approbation **avant** que nos forces entrent en action contre les Nord-Coréens et les communistes chinois.

¹ Aimablement traduit du *Wisconsin Report*, vol XXV, n°9, Mars 2000 par M. Claude Eon.

² US Air Force, c.r.

Le Commandant soviétique du Conseil de Sécurité de l'ONU retardait les plans de bataille jusqu'à ce qu'il eût communiqué, en utilisant les radios du bâtiment de l'ONU à New York, toute l'information sur le planning des opérations à Moscou, à la Corée du Nord et à la Chine rouge.

L'ennemi contactait alors ses forces sur le terrain et leur relayait ces plans d'opérations. L'ennemi savait quand quitter une zone et quand attaquer nos forces inférieures en nombre. Il savait d'avance quand nous allions venir et combien nous serions. Il savait tout de nous à tout moment, 24 heures sur 24 !

Je découvris plus tard que cette même forme de « trahison » fut utilisée contre nos forces dans la guerre du Vietnam. Toute l'information concernant chaque plan de bataille au Vietnam fut donnée aux Nord-Vietnamiens, aux conseillers soviétiques et aux troupes du Vietcong sur le terrain **pendant la totalité de la guerre**. L'ennemi connaissait chacun de nos mouvements à tout moment.

Nos troupes furent menées comme des moutons à l'abattoir, en Corée comme au Vietnam. Comme des imbéciles aveugles, nous envoyions nos plans de combat à l'ennemi pour approbation.

Il y avait une plaisanterie habituelle entre nous, pilotes de combat, selon laquelle "Moscou avait un dossier sur chacun d'entre nous". Comme nous étions loin de tout savoir ! Chaque mission, chaque mouvement était mis en péril ! Le Général Walt, ancien Commandant du Corps des Marines, fit allusion à cette information dans son livre écrit au début des années 1980. Ce livre ne fut jamais autorisé à paraître dans aucune librairie aux Etats-Unis. Pendant les guerres de Corée et du Vietnam, des milliers de nos soldats furent frappés d'incapacité mentale ou physique **à cause de cette trahison !** Jusqu'à ce jour, les soviétiques (ou quelqu'un de l'un de leurs satellites) ont été les seuls qui puissent commander les "Forces de Police Mondiale" de l'ONU.

Chacun d'entre nous qui avons servi en Corée ou au Vietnam avons servi sous le commandement suprême d'un général soviétique !

Voici les noms des soviétiques avec les dates dans leur fonction de « Sous-Secrétaire du Conseil de Sécurité de l'ONU » c'est-à-dire de commandant militaire suprême de toutes les forces combattantes des Nations Unies, n'importe où dans le monde, **y compris les forces militaires des Etats-Unis**. Ces noms sont tirés des annuaires des Nations Unies jusqu'en 1983. Les annuaires ultérieurs n'étaient pas disponibles.

Les « Sous-Secrétaire à la Sécurité et aux Affaires Politiques » de l'ONU :

1946 - 1949 Arkady Alexandrovitch Sobolev
 1949 - 1953 Constantin E. Zinchenko
 1953 - 1954 Dragoslov Protich
 1958 - 1959 Anatoly Dobrinin
 1960 - 1962 George Petrovitch Arkadev
 1962 - 1963 Evgeny D. Kiselev
 1963 - 1964 Vladimir Pavlovitch Suslov
 1965 - 1967 Alexei Efemovitch Nesternko
 1968 - 1973 Leonid N. Kutakov
 1973 - 1978 Arkady N. Shevchenko
 1978 - 1980 Mikhail D. Sytenko
 1981 - 1983 Vlacheslav A. Ustinov
 1983 - Vasilij Safronchuk

« Le poste de responsable de la " Sécurité et des Affaires Politiques" a été tenu traditionnellement par un ressortissant soviétique...il est le Conseiller Principal du Secrétaire Général » (N.Y.Times, 22 Mai 1963).

Le Lieutenant-Général soviétique Alexandre Vasiliev, représentant soviétique auprès du (mini) Comité de l'Etat Major militaire de l'ONU de 1947 à Janvier 1950 est le même Général Vasiliev qui "en congé de son poste aux Nations Unies" fut désigné par l'Union Soviétique et la Chine rouge pour commander tous les mouvements de troupes communistes chinoises au-delà du 38^{ème} parallèle.

Pendant « l'opération de police » coréenne, le Lieutenant-Général Vasiliev recevait toute l'information militaire et les mouvements de troupes de toutes les forces des Nations Unies en Corée directement de son supérieur, le général soviétique Constantin E. Zinchenko (cf.ci-dessus: 1949 - 1953), Sous-Secrétaire du Conseil de Sécurité de l'ONU à New York. **Tous les plans d'opérations devaient être approuvés par lui à l'avance.**

Ce fut le traître Président Harry S. Truman³ lui-même, qui **refusa de permettre** au Général Douglas Mac Arthur, commandant suprême des forces des Nations Unies en Corée, de bombarder les ponts de la rivière Yalu par lesquels passaient les centaines de milliers de soldats communistes chinois qui venaient tuer et blesser nos troupes. Truman et le général soviétique en poste aux Nations Unies **menottèrent totalement** Mac Arthur dans toutes les circonstances.

Le Général Mac Arthur n'avait que le commandement des forces combattantes en Corée, et non celui des Nations-Unies détenu par le "Sous-Secrétaire du Conseil de Sécurité". Un général soviétique détenait cette position de **pouvoir et d'autorité sur Mac Arthur** et sur toutes les forces combattantes des Nations Unies en Corée. **La même chose fut vraie pour le Vietnam.**

Lorsque le Général Mac Arthur **prit conscience de la trahison du président Truman** et des soviétiques aux Nations Unies, il accomplit l'un des plus grands exploits militaires jamais tenté dans la guerre moderne. L'engagement militaire dangereux mais magnifique de son débarquement à Inchon le 15 Septembre 1950 permit à ses soldats de massacrer les forces communistes, de détruire leurs énormes dépôts et de faire courir les Chinois rouges, les Nord-Coréens et leurs conseillers soviétiques.

Mac Arthur ne demanda jamais au Conseil de Sécurité des Nations Unies (Général soviétique Zinchenko) l'autorisation d'exécuter cette opération militaire **secrète**. Mac Arthur choisit des officiers proches et loyaux pour ce faire, et ils gardèrent un strict silence sur toute l'opération.

³ Ndlr. Truman est connu pour avoir été un très haut franc-maçon. On recoupe ici l'information intéressante (mais peu connue) donnée par le dissident ukrainien Iosip Térélya dans *Le Cep* n°17 : son père, ministre communiste sous Kroutchev, était aussi franc-maçon actif.

Dès l'origine, nos forces ne devaient jamais gagner aucune des batailles telles qu'elles étaient organisées par les généraux soviétiques aux Nations Unies.

Mais le Général Mac Arthur comprit la trahison et agit positivement non seulement pour sauver les vies de ses troupes et pour détruire l'ennemi et ses dépôts, mais aussi pour créer le "point tournant" de la guerre de Corée par son succès d'Inchon.

Pour cette "action positive" le Général Douglas Mac Arthur fut relevé de son commandement des forces combattantes des Nations Unies en Corée par le traître Président Harry S. Truman.

Le Président Truman craignait tellement le Général Mac Arthur que juste avant le retour de Corée aux USA du général, Truman se cacha à Camp David pendant plus de trois semaines par crainte d'être arrêté par le Général Mac Arthur qui, général à 5 étoiles, pouvait commander à toutes les forces militaires des Etats-Unis.

Ceci donna le temps à la Presse américaine sous contrôle d'attaquer Mac Arthur sur tous les fronts, avant même qu'il ne soit revenu de Corée. Les gros titres des magazines mensuels des USA décrivaient Mac Arthur « *semblable à Hitler retournant à la Chancellerie* ». Cela s'accompagnait d'un contrôle adroit de leurs émissions de nouvelles nationales sur l'esprit des Américains contre Mac Arthur. C'était pourtant l'homme qui venait de sauver la vie de milliers de leurs fils grâce à une manœuvre militaire audacieuse, mais contre le vœu du commandement des Nations Unies, en mettant en déroute les Chinois rouges et les Nord-Coréens à Inchon.

Maintenant vous connaissez la vérité sur ce qui se produisit réellement "derrière la scène" durant la guerre de Corée entre le traître Truman et le Général Mac Arthur, le véritable héros !

Un témoignage du Général Douglas Mac Arthur⁴ :

« J'étais tracassé par une série d'instructions de Washington [Truman] qui diminuaient grandement le potentiel de ma force aérienne.

D'abord on m'interdit la poursuite "chaude" des avions ennemis qui attaquaient les nôtres.

La Mandchourie et la Sibérie étaient des sanctuaires inviolables pour toutes les forces ennemies et pour tous leurs besoins, quels que fussent les dégâts et les attaques qui aient pu en provenir. Ensuite on me dénia le droit [par le général soviétique aux Nations Unies] de bombarder les centrales hydroélectriques le long de la rivière Yalu. L'interdiction fut élargie pour y inclure toute usine de Corée du Nord capable de fournir de l'énergie électrique à la Mandchourie et à la Sibérie.

Plus incompréhensible que tout fut le refus de me laisser bombarder Racín, qui n'était ni en Mandchourie ni en Sibérie, mais à de nombreux kilomètres de la frontière, et qui était le centre important de ravitaillement en fournitures expédiées de Vladivostok et destinées à l'armée nord-coréenne. Je sentais que pas à pas on me retirait mes armes ».

[Ceci est exactement le même genre de "trahison" perpétré de nouveau contre nos forces militaires au Vietnam. Mais au Vietnam la trahison de nos soldats fut encore plus ignoble et sordide et dura plus longtemps]. Mac Arthur poursuit:

« Il devint évident pour tout le monde qu'il y avait des fuites de renseignement. Le Brigadier Général Walton Walker se plaignait continuellement à moi que ses opérations étaient connues d'avance de l'ennemi par des sources à Washington... L'information avait dû leur être transmise les assurant que les ponts sur le Yalu continueraient à être des sanctuaires et que leurs bases seraient laissées intactes. Ils savaient qu'ils pouvaient dévaler en masse et traverser le Yalu sans avoir à craindre que des bombardiers frappent leurs lignes d'approvisionnement en Mandchourie ».

[Le Général Mac Arthur cite encore un prospectus officiel

⁴ Les crochets sont du Colonel Farrel

publié en Chine rouge par le général chinois Lin Piao]. On y lisait: « *Je n'aurais jamais attaqué et risqué des hommes et ma réputation militaire, si je n'avais pas reçu l'assurance que Washington empêcherait le Général Mac Arthur de prendre les mesures de rétorsion adéquates contre mes lignes d'approvisionnement et de communication* ».

J.Ruben Clark, Jr, ancien Sous-Secrétaire d'Etat et ambassadeur à Mexico, reconnu comme un éminent juriste international, déclare en page 27 de son livre intitulé « *Les Nations Unies aujourd'hui* »: « *Non seulement la Charte de l'Organisation [ONU] n'empêche pas de futures guerres, mais elle rend pratiquement certain que nous aurons des guerres, pour lesquelles elle nous [USA] retire le pouvoir de les déclarer, de choisir notre camp, de déterminer quelles forces et quel équipement militaire nous utiliserons et de contrôler et commander nos fils qui combattront* ».

Les guerres prévues par les barons socialistes de la finance des sociétés internationales aux Etats-Unis et dans le monde entier rapportent de gros profits à la majorité des banques et des usines d'armement qu'ils contrôlent et possèdent partout aux USA. Ces mêmes gens se sont scandaleusement enrichis avec les "20 pièces d'argent" sur les vies et les blessures de nos soldats des guerres de Corée et du Vietnam et ils ont aussi ramassé des milliards de dollars de bénéfices en fournissant "le matériel de guerre" en Corée et au Vietnam.

Maintenant vous devriez commencer à comprendre "pourquoi" il y avait tant d'empêchements pour nos soldats au combat en Corée et au Vietnam et pourquoi nous n'étions **pas autorisés à gagner**...pas autorisés à bombarder certains objectifs, pas autorisés à entreprendre une action réellement efficace pour détruire l'ennemi.

Il n'a jamais été prévu que les guerres de Corée et du Vietnam

dussent être gagnées; elles furent calculées afin que beaucoup d'argent pût être gagné par les banquiers et leurs valets politiques qui occupent les charges publiques aux USA et dans les autres gouvernements du monde⁵.

La guerre du Vietnam fut aussi entretenue pour affaiblir la résistance des Américains contre tout genre de guerre ou de lutte contre le communisme. Dans l'esprit des masses il vaut mieux accepter n'importe quoi ...plutôt que la guerre et la mort de leurs fils.

Même si cela signifie "fusionner" tout notre gouvernement avec celui de l'Union Soviétique (comme nous le constatons actuellement).

Addendum. Témoignage similaire de Bob Revello. « *J'ai travaillé au Vietnam sous les ordres direct du Général Jack Jumper qui fut l'un des vrais chefs de cette guerre. Il savait ce qui se passait aux Nations-Unies et fit en sorte que nos avions frappassent des cibles au Cambodge, en particulier la piste Ho Chi Minh, sans que les communistes des Nations-Unies le sussent. Des renforts arrivaient du Nord et l'adversaire préparait une nouvelle offensive. Le général Jumper la stoppa (en 1972). Les Nations-Unies, avec l'accord de la Maison Blanche, l'écartèrent de son poste au Renseignement et le firent affecter à la division du Personnel. Malgré tout, il avait fait son devoir et ainsi sauvé de nombreuses vies.* »

*

*

*

⁵ Ndlr. Nous laissons à l'auteur l'entière responsabilité de cette affirmation quelque peu simpliste. La politique, par essence aussi complexe que l'homme lui-même, ne redevient simple que dans une perspective surnaturelle. (Cf. *Le Cep* n°10 : *L'Histoire est divine*)

SOCIETE

"Il a plu à Dieu qu'on ne pût faire aucun bien aux hommes qu'en les aimant."

(P. Le Prévost)

La morale de la feuille d'automne

Antoine de Bizemont

« *Si le Dieu infini n'existe pas, il n'y a pas de vertu, on n'en a même pas besoin* » (Dostoïevsky). Autrement dit : si Dieu n'existe pas, tout est permis.

Notre époque décadente est incapable de comprendre cette profonde vérité, et si par hasard elle accepte d'y réfléchir, donc d'en constater l'évidence, elle préfère la rejeter pour se précipiter vers des raisonnements aussi absurdes que dénaturés qui génèrent une forme d'autodestruction.

Dostoïevsky le décrit de saisissante façon dans une scène entre Ivan et Smerdiakov ; l'athéisme forcené rend l'âme aveugle, Smerdiakov ne trouve qu'une issue : le néant dans le suicide. Il attribue les manifestations de sa conscience à une faiblesse qu'il ne peut dominer.

L'intuition du péché n'affleure même plus, puisque l'on pèche par rapport à une vérité transcendante. Pécher contre une loi humaine n'a aucun sens puisque celle-ci est évolutive et varie avec le temps et le lieu (ainsi l'avortement, puis bientôt l'euthanasie). La morale de Rakitine est celle de notre époque, particulièrement et de flagrante façon celle de nos hommes politiques : « tout est permis à l'homme intelligent » ; l'imbécile est celui qui se fait prendre (Machiavel : la ruse mise au service de la cupidité).

L'idée d'un bien autonome rappelle une feuille qui vole au gré des vents. Cette notion d'une prétendue éthique donne froid dans le dos car elle est l'origine de nos déviations les plus monstrueuses (le Marxisme, le Nazisme et autres corruptions moins spectaculaires mais tragiques).

Certains ont voulu malgré tout aller vers des apaisements à cette inquiétude fondamentale qui finit par percer les carapaces les plus endurcies.

Pour se rassurer on imagine un Dieu à la mesure mesquine de ses engagements : un Dieu infiniment bon qui se plie à cette morale humaine que chacun se forge au gré de ses désirs ou de ses fantaisies. On évacue toute exigence en triant ce qui arrange, une sorte de menu à la carte traitant Dieu comme un maître d'hôtel qui doit subir tous les caprices, voire les avanies, avec le sourire. La gloire de Dieu passe par les arcanes de nos envies et de nos décrets ; elle n'a aucune intégrité propre, elle est malléable par chacun comme un scénario de film dont on décide du déroulement et de la fin. On est finalement ramené au cas précédent, à ce « tout est permis », avec un fantôme de morale qui donne bonne conscience. Au mieux, de temps en temps, on fait à Dieu l'aumône d'une pensée ou d'une prière avant de se replonger rapidement dans ses occupations ou ses plaisirs.

Si l'on aime, les exigences ne peuvent rebuter ; un amour sans exigences n'est qu'une structure molle et inconsistante qui se dérobe sans cesse. Les exigences, en revanche, exaltent l'amour et l'élèvent vers sa quintessence.

La présence de Dieu dans le monde appelle une « *philosophie vertueuse* » avide de trouver l'essence de l'harmonie véritable qui doit mener nos vies. Cette révélation de l'harmonie se retrouve dans l'art authentique, créateur de beauté par nature (sinon il dérape vers ces zones d'ombre où « tout est permis »). L'âme qui s'est coupée de l'inspiration véritable du souffle Divin ne peut qu'exalter cette ambiance des profondeurs où la lumière n'a pas pénétré. Les « fleurs du mal » ont remplacé cette paisible fraîcheur d'un printemps de Botticelli qui était une forme de transfiguration de la nature, d'élévation, d'aspiration vers le beau restitué.

Il faut avoir cette perception du beau qui nous entoure, le magnifier, l'extraire du quotidien, le restituer à son Créateur. Il y a une perfection de la création qui se fond dans cette immensité d'une universalité du temps et des lieux, à l'image de l'immensité de la pensée divine créatrice.

L'humble fleur dans son fragile éclat est une parcelle de la beauté de l'univers ; elle s'y intègre parfaitement comme chaque goutte d'eau d'un rivage participe à l'océan.

Dieu irradie dans la beauté du monde créé, et l'artiste véritable est celui qui restitue ce rayonnement d'harmonie.

De l'évolutionnisme à l'avortement

Gene Sattler¹

Résumé : Les militants « pro-vie » adoptent souvent une approche morale de la question : l'avortement est crime, donc à condamner ; l'embryon est un être faible, donc à protéger, etc... Mais ces arguments perdent beaucoup de leur force dans la perspective évolutionniste qui voit, entre l'homme et l'animal, une différence de degré plus qu'une différence de nature. Pour réfuter efficacement les sophismes des avorteurs, il serait peut-être bon de commencer par rejeter l'évolutionnisme, en particulier sous la forme panthéiste promue par Haeckel, afin de rendre la parole au Créateur intelligent qui nous a faits tels que nous sommes.

Bien des personnes engagées dans le mouvement pro-vie ne comprennent pas ce qui gît à la racine même de la question de l'avortement. Leurs nobles efforts et actions peuvent sauver quelques vies, mais la bataille continuera. Nous savons que le Seigneur de la vie attend des chrétiens qu'ils mènent ce combat mais ce serait une bonne idée que de lever le nez, de faire le point et de découvrir l'endroit où l'ennemi se tient réellement en embuscade... « *comme un lion rugissant* » prêt à dévorer sa prochaine victime. Certes l'ennemi travaille d'arrache-pied dans les cliniques d'avortement, mais il assassine et trompe beaucoup d'âmes bien plus tôt, avant même le moment critique.

Dans les débats sur l'avortement nous entendons souvent le slogan « *la moitié des gens qui entrent dans les cliniques d'avortement n'en sortent pas vivants* ». Supposons que nous appliquions ce calcul à une autre sorte de « cliniques » et voyons ce que cela donne... Supposons que vous appreniez que « la moitié des enfants chrétiens qui fréquentent l'école publique aujourd'hui, n'en sortiront pas vivants **spirituellement**. Seriez-vous effrayé, en colère et décidé à faire quelque chose ?

Le laïcisme est la religion de l'école publique, et le fondement de cet « humanisme » c'est l'Evolutionnisme. Bien sûr, ce n'est pas seulement dans l'école publique que l'humanisme laïc impose sa vision du monde.

¹ Eugène A. Sattler est membre de la Creation Education Association (W-2228 Badger Avenue, Pine River WI 54965, USA)

Nous le trouverons dans toute notre culture... dans les musées, les médias de masse, les bibliothèques et même dans les foyers chrétiens et les écoles chrétiennes. Peu de gens paraissent conscients des ravages accomplis dans la vie de ceux à qui l'on a appris depuis le berceau qu'ils sont des animaux.

Regardant en arrière, il apparaît que l'acceptation de l'avortement a crû parallèlement au succès de l'enseignement de l'évolution. L'un des effets secondaires le plus horrible de cet enseignement erroné est l'encouragement à l'avortement de plusieurs façons :

1. L'évolution enseigne que les humains ne sont pas différents des animaux et que les enfants non désirés peuvent être éliminés, tout comme vous vous débarrasseriez d'animaux non souhaités : araignées, moustiques, etc...

2. L'évolutionnisme a supprimé la base morale de l'obéissance aux commandements de Dieu. L'évolution enseigne clairement qu'il n'y a pas de « créateur », pas de « Dieu » et donc pas d'autorité supérieure pour dicter des règles. L'homme ne doit de comptes qu'à lui-même. Les gens revendiquent le droit de faire ce qu'ils veulent de leurs corps, y compris de ce qu'il contient.

3. L'évolutionnisme enseignait naguère que les embryons humains n'étaient pas des êtres humains. Cet enseignement est encore souvent soutenu bien qu'il fût frauduleux dès l'origine : l'évolutionniste allemand Ernst Haeckel avait présenté des preuves retouchées, fallacieuses, mal interprétées, mais leur effet dure encore².

Le Dr Norman Geisler écrit dans la revue « *Creation Ex Nihilo* » (Vol. 11 n°4) : « *Au dix-neuvième siècle, Dieu est mort. En conséquence, au vingtième siècle l'homme est mort. Ou, pour le dire autrement, l'homme commença par tuer Dieu et ensuite l'homme tua l'homme.* » Geisler poursuit en expliquant que Darwin, dans ses livres, avait conclu que l'humanité avait évolué par sélection naturelle à partir des formes inférieures de la vie. La sélection naturelle devint le dieu de Darwin. Ensuite vint Haeckel pour conclure : « *avec cet unique argument [l'évolution], le mystère de l'univers est expliqué, Dieu devient inutile et une nouvelle ère de science infinie s'inaugure* ».

² Ndlr. Se reporter à ce sujet au *Cep* n°6, où la fraude est présentée en détail, croquis à l'appui.

Le célèbre philosophe allemand Friederich Nietzsche écrit en 1882 : « *Dieu est mort. Dieu reste mort. Nous l'avons tué.* » L'aboutissement ultime du darwinisme, c'est l'athéisme. L'Evolution affirme qu'il n'y a pas eu de création, donc nul besoin d'un créateur.

La filiation entre Evolution et avortement n'a rien de subtil si l'on ramène les arguments pour l'avortement à leur fondement : l'homme est un animal et les animaux indésirables peuvent être éliminés du troupeau. Le professeur James Watson, prix Nobel, conseille, pour éviter les tares congénitales « *qu'aucun enfant... (ne soit) déclaré vivant avant le troisième jour après la naissance.*³ »

Peter Singer, directeur du Centre de Bioéthique Humaine, soutient que la vie d'un fœtus a moins de valeur que celle d'un cochon, d'un chien ou d'un chimpanzé. Singer va jusqu'à dire que cette conclusion « *s'applique au nouveau-né aussi bien qu'au fœtus.* » Il cautionne ainsi clairement l'infanticide.

Les effets de semblables convictions sont profonds. Norman Geisler résume comme suit cette doctrine : « *A partir du raisonnement qui exclut la Création et le Créateur, les humanistes laïcistes ont plaidé pour l'avortement à volonté et aussi pour le suicide et l'euthanasie.* » Ernst Haeckel prétendait que l'Evolution était prouvée par le fait que, pendant son développement, l'embryon repasse par tous les stades de l'Evolution jusqu'à nos jours. Comme preuve il publia ce qu'il prétendait être des illustrations de différentes créatures à différents stades de développement dans le sein maternel. Le seul problème avec cette « preuve scientifique » était que Haeckel l'avait falsifiée et qu'il le reconnut avant de mourir. Il fabriqua sa « preuve » à partir du vent. Un siècle entier s'est écoulé depuis que la communauté scientifique a en partie reconnu la fraude de Haeckel. Et pourtant cette science frauduleuse est toujours largement invoquée lorsqu'il s'agit de décider du moment où un fœtus devient vraiment humain.

Un examen minutieux des manuels de science et de biologie actuellement utilisés dans les écoles secondaires et les universités montre que les arguments frauduleux de Haeckel sont toujours assésés à des étudiants sans soupçons.

³ Ndlr. La même idée monstrueuse fut reprise en France par le sénateur Caillavet, radical de gauche, bien connu comme promoteur de l'euthanasie.

Comme le dit Henry Morris, de l'Institute for Creation Research : *« Il est déjà assez pernicieux que cette absurde récapitulation [des étapes de l'Evolution par l'embryon (n.d.t.)] soit enseignée à de crédules étudiants comme « preuve de l'Evolution », mais cela devient un crime contre Dieu et l'humanité lorsqu'elle sert de justification prétendument scientifique à l'avortement ! »*

L'avortement est seulement l'un des nombreux problèmes qu'affronte la société. Considérez les maux de la pornographie, de l'homosexualité, des drogues, de la criminalité croissante..., et la liste peut s'allonger. Il semble parfois que les chrétiens perdent pied en luttant contre ces maux.

Se pourrait-il que nous regardions seulement les symptômes et que nous passions à côté de la cause de ces problèmes ? L'humanisme laïciste -l'idée que l'homme est Dieu- est le premier responsable de l'immoralité de notre société, avortement compris. Et au fondement même de l'humanisme contemporain nous trouvons la doctrine de l'évolution. Nous devons nous concentrer sur la destruction de la fraude insidieuse de l'évolutionnisme, si nous voulons nettoyer notre société immorale depuis ses racines.

Les évolutionnistes n'abandonneront pas sans se battre. En fait, ils paraissent déterminés à imposer leur enseignement mensonger plus fort que jamais.

Quant à nous, ne nous permettons pas d'abandonner ! Pourquoi le ferions-nous puisque nous avons le Créateur de notre côté ? Prenez courage, mes amis, et soyez assurés que nous gagnerons la bataille avec pour épée le Verbe de Dieu.

*

* *

BIBLE

Un nouveau regard sur la théologie¹

Mgr André Mutien Léonard

Résumé : Comme toutes les disciplines, la théologie a eu tendance à se replier sur quelques théories spécialisées, en négligeant tout ce qui la rattache aux multiples aspects de la vie humaine. Sans doute influencée par la culture profane, elle tend à esquiver ou à minimiser le problème du mal, considéré comme seulement subjectif, ou comme irréel. Mgr Léonard propose tout à l'inverse de reconnaître, à la lumière du Christ en croix, toute la réalité du mal, mais –en même temps, à la lumière du Christ glorieux- d'affirmer l'existence d'un monde supérieur, plus réel encore que le monde visible. Cette approche, au demeurant assez classique chez les penseurs chrétiens, est toutefois suffisamment rare au sein de l'épiscopat contemporain pour être signalée ici.

Il me semble que la théologie, telle qu'elle est pratiquée actuellement, s'est trop enfermée dans une analyse critique, bien sûr à la lumière de la Révélation, mais une analyse critique de phénomène de société ou de dimension de l'existence humaine ; qu'elle s'est trop confinée dans une approche réflexive et anthropocentrique, et qu'il y a toute une série de domaines qui échappent à son regard et qui sont - car ils correspondent à des interrogations réelles - récupérées par d'autres manières de penser, pas toujours les plus heureuses. Par exemple le divorce entre *théologie et spiritualité*, le divorce entre *théologie et sainteté* - les théologiens ne sont pas toujours des saints ! - le divorce entre *théologie et métaphysique*, parfois même le tiraillement entre *la théologie et les perspectives ouvertes par certains scientifiques*.

Il y a actuellement, et c'est très beau, des scientifiques qui posent des questions métaphysiques très audacieuses, qui ne les

¹ Extrait d'une conférence donnée par Monseigneur André Mutien Léonard, Evêque de Namur, Membre de la Commission Pontificale Internationale de Théologie, à la réunion inaugurale du *Projet Nouveau Regard*, le 2 juillet 1998 à l'Abbaye Saint-Paul de Wisques.

résolvent pas sur le terrain de leur science, mais qui dans le prolongement de leur réflexion posent des interrogations métaphysiques. Ce fossé est, je pense, à combler.

M'étant intéressé comme philosophe, comme métaphysicien, à toute une série de questions métaphysiques, j'ai peut-être été amené par les hasards de ma vie, ou par la Providence, par la rencontre de quelques grands théologiens, à souhaiter un nouveau regard *sur* la théologie et *de* la théologie.

Le problème du mal

La vision unifiée du Christ comme étant celui qui prétend à la divinité, qui meurt dans le silence de Dieu, puis ressuscite dans la gloire, m'a paru très éclairante pour toucher un problème qu'il était inévitable de traiter dans un cours sur les raisons de croire, donc dans une démarche apologétique : *la question du mal*.

Jusqu'alors, j'avais lu quelques ouvrages sur cette question, notamment sur le plan philosophique. Etienne Borne avait écrit un petit ouvrage sur le problème du mal où il dénonçait déjà la réduction esthétique du mal ou la réduction éthique du mal, qui consiste à ramener le problème du mal uniquement à une affaire morale ou à une affaire d'équilibre du cosmos. J'avais été jadis impressionné par la manière souvent très réductrice, aplatissante à mes yeux, dont on interprétait le célèbre *dogme du péché originel*. J'avais notamment réagi intérieurement, malgré la sympathie extrême que j'ai pour l'homme et sa pensée, à un livre du Père Gustave Martelet : *Libre réponse à un scandale* qui, à mes yeux, réduisait la gravité du mal. La mort de Jésus en croix - et déjà avant cela, ses larmes devant la tombe de Lazare (« *et Jésus pleura* ») - la mort de Jésus en croix dans la détresse, ou l'angoisse, ou l'effroi comme disent les synoptiques, nous enseigne que le mal est ce qui n'aurait pas dû être ; il nous faut être méfiants à l'égard d'un regard philosophique ou théologique sur le mal, qui le justifie ou qui l'apprivoise prématurément.

Des explications minimisantes du mal

Par exemple : dire que le mal fait simplement partie des lois de la nature, qu'il est lié de loin à ce qu'on appelle, *le second*

principe de la thermodynamique, à savoir que dans un système fermé l'énergie va en se dégradant et que, par conséquent, il est inévitable que ces organismes que nous sommes paient leur facture à l'entropie croissante ; dire cela, c'est raisonner comme des stoïciens qui, devant la mort d'un enfant, disaient : « Je savais qu'il était mortel ! ».

Donc, on se réconcilie avec le mal, on admet qu'il fait partie des lois de la nature.

Dans un sens, c'est vrai, je dirais que les lois de la nature telles qu'elles sont, l'univers tel qu'il est maintenant, rendent le mal inévitable, il en fait partie.

On justifie aussi fréquemment le mal en invoquant l'ordre total de la création. Pour la gazelle, c'est dramatique d'être mangée par le lion, c'est dramatique pour elle, mais sa mort fait partie de l'équilibre général des espèces animales.

Hegel propose, quant à lui, une *explication esthétique* : ce que nous appelons le mal n'est que la zone d'ombre indispensable à l'harmonie globale du réel. Dans un tableau réussi, on ne peut pas trouver seulement des plages lumineuses ; il faut aussi des zones obscures, et ce que nous appelons *le mal* fait partie du relief harmonieux de la totalité du cosmos et de l'existence humaine.

L'explication pédagogique du mal - je l'ai souvent lue sous la plume de théologiens et, personnellement, elle me torture - consiste à dire : Dieu a fait volontairement un monde imparfait. Le mal fait partie de cette imperfection nécessaire du monde dans une première étape, afin de laisser à l'homme le soin de porter l'univers à sa perfection. Le mal est donc une donnée, pédagogiquement nécessaire, d'un monde en devenir ; l'homme doit prendre le relais de Dieu pour l'achever.

Au risque d'allonger la liste, il faut mentionner *l'explication du mal comme illusion*. Elle est actuellement véhiculée en occident par le bouddhisme : le mal est une illusion ; il n'existe que pour celui qui n'a pas encore fait mourir son moi égoïste, qui ne l'a pas encore dissous dans une totalité plus large. Spinoza déclarait déjà que, pour celui qui accède à la connaissance du troisième genre, le réel n'est que positivité pleine.

C'est parce que nous connaissons les choses par le petit bout de la lorgnette dans la connaissance du premier genre, que nous

les imaginons, en sorte que le mal nous paraît une réalité alors que le réel vu adéquatement n'est que plénitude positive.

Donc l'esprit humain est fécond en explications du mal, explications philosophiques, religieuses, métaphysiques dont nous sommes, je pense, dégrisés lorsque nous regardons le Christ en croix, et aussi quand nous sommes confrontés quotidiennement, nous-mêmes ou dans le chef de personnes aimées, à l'expérience du mal.

J'aimais beaucoup l'expression, je pense qu'elle était de Jean Nabert, que *le mal est l'injustifiable*. Si on veut trop le justifier, on le méconnaît. « *Et Jésus pleura* ». Quelle force il y a dans cette attitude qui n'explique pas, qui ne justifie pas, qui ne canonise pas le mal, qui ne l'énerve pas dans ce qu'il a de dramatique, mais qui le respecte et qui l'endure !

Regard sur la croix et la gloire

Le regard porté sur le Christ ressuscité, tout comme le regard porté sur le Christ en croix, nous incitent à penser : « *le mal est ce qui n'aurait pas dû être* ». Semblablement, le regard porté sur le Christ en gloire nous invite à penser que le mal n'est pas lié métaphysiquement à la finitude de l'existence humaine. Toute l'entreprise du père Martelet², dans ce domaine-là, (mais je le salue dans tous les autres domaines de sa pensée), c'est de dire : le mal est lié à la finitude de l'existence humaine, c'est une finitude scandaleuse et Dieu vient en quelque sorte réparer le scandale en assumant notre finitude, et en nous faisant participer finalement à l'infinité de sa gloire ; si bien que la Rédemption et la glorification apparaissent comme une sorte de correctif à la Création.

Le regard porté sur le Christ glorifié nous enseigne plutôt, à mon sens, que *le mal n'est pas lié à la finitude*, puisque nous contemplons en Jésus glorifié une nature humaine qui reste toujours marquée par la finitude ; nous ne sommes ni des anges, ni des éléphants, ni des tulipes, nous sommes une nature humaine circonscrite, déterminée, nous ne sommes pas n'importe quoi, et Jésus ressuscité n'a pas perdu les contours qui déterminent la

² Ndlr. Le P. Martelet ne fait ici que répercuter les idées de son confrère Teilhard de Chardin : ici encore, c'est la croyance en l'Evolution qui a fait dérailler le théologien (on se reportera utilement ici aux ouvrages diffusés par Action-Fatima, BP 35, 40231 St Geour de Marenne Cedex 01).

nature humaine. Et pourtant « le Christ ressuscité ne meurt plus, la mort n'a plus sur lui aucun pouvoir », c'est une humanité qui n'est plus infectée par le mal. Ce regard nous enseigne, me semble-t-il, la contingence du mal : *le mal est ce qui aurait dû ne pas être, ce qui*, espérons-le, *ne sera plus*. A partir du Christ en gloire, nous espérons être délivrés du mal. Je sais que le problème demeure, il est lancinant, du mal qui semble irrécupérable, celui de Satan, celui des anges mauvais, celui des damnés ; mais nous espérons et nous prions chaque jour pour être libérés du mal, nous espérons *un ciel nouveau, une terre nouvelle* où il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni deuil, ni mort, parce que *l'ancien monde s'en sera allé*.

Donc, la contingence du mal laisse place à l'espérance eschatologique d'un univers réconcilié ; et, dans l'autre direction, la contingence du mal permet de penser - pourquoi pas ? - une existence humaine et un monde originellement intègre.

Perspectives eschatologiques et cosmiques

Actuellement, la théologie manque de perspectives eschatologiques et cosmiques, et elle manque d'audace également dans la manière d'aborder le drame du mal. Or, tout ce que la théologie écarte de son regard, de son champ de vision est, pour le meilleur et le plus souvent pour le pire, récupéré par d'autres visions du monde. Quand les théologiens ne parlent plus du *destin de l'individu au delà de la mort*, qui va en parler sinon les spiritistes, les voyants et les adeptes des sciences occultes ? Si la théologie ne dit plus assez le sens du cosmos, le sens sacré, avec prudence, mais le *sens sacré du monde* et ne parle plus de *la destination ultime du cosmos*, qui va en parler sinon *le Nouvel Age* ?

Et je trouve étonnant, même si je m'en réjouis, que ce soit des physiciens et des biologistes qui relancent ces questions qui n'auraient jamais dû sortir du champ de la théologie. Il est heureux que des gens étrangers à la théologie ré-interrogent celle-ci sur ce qui aurait dû demeurer son bien constant.

Dans ma vie de prêtre et de philosophe, théologien (tout cela avec beaucoup de guillemets), ce fut l'éblouissement quand il m'a été donné de mieux saisir, qu'avec la résurrection de Jésus a commencé un univers nouveau et que cet univers existe.

On perçoit aussitôt qu'il y a différents champs dans la profondeur du réel ; ce que nous expérimentons actuellement du

réel n'est qu'une mince pellicule... Comme disait Newman, *le monde que nous percevons est la frange inférieure de la parure des anges*, une formule poétique, sans doute, mais hautement significative : il y a une profondeur du réel que nous ne soupçonnons pas. Je dois dire que cette appréhension *du monde nouveau existant depuis Pâques réellement* m'a aidé à accueillir avec prudence, mais quand même avec sympathie, toute une série de réalités dont la théologie généralement ne parle pas ou parle de manière gênée, par exemple le miracle.

Regard sur les miracles et les apparitions

Le miracle, je trouve qu'on peut très bien le comprendre à partir du Christ en gloire, on peut le comprendre comme *une échappée à l'intérieur de ce monde sur la nouveauté du monde nouveau* ; loin d'être, comme on le dit parfois, une dérogation aux lois de la nature, il est au contraire *l'annonce à mes yeux des lois supérieures et pleinement harmonieuses du monde réel qui a commencé avec la résurrection du Christ*. Je m'aventure peut-être sur le terrain, sur les plates-bandes d'un autre, mais je me souviens du titre de l'ouvrage de Boutroux : *De la contingence des lois de la nature*. Les lois présentes de la nature sont justement les lois du monde *tel qu'il est maintenant*, où le mal est inévitable, où il est incontournable.

C'est peut-être l'ensemble du monde qui est contingent, qui est comme il aurait pu ne pas être, comme il devrait ne pas être et, espérons-le, ne sera plus un jour. Est-ce que le miracle n'est pas *une petite échappée, un petit clin d'oeil adressé à l'ancien monde* - comme dirait l'Apocalypse-, *par le nouveau* ?

Les apparitions - je sais bien qu'il faut du discernement pour voir celles qui sont authentiques et celles qui ne sont que des créations purement humaines - les apparitions, celles qui sont reconnues, et celles qui peuvent encore l'être, ne sont-elles pas à l'intérieur de ce monde-ci, *un regard qui s'ouvre vers nous à partir de la réalité du monde nouveau* ?

J'ai été amené récemment à participer à un débat à la télévision sur « *Et après la mort ?* ».

L'on y a évoqué les expériences qui se produisent dans certains états à l'approche de la mort, l'élargissement de la perception du monde et toute la métaphysique qui s'en dégage.

Oh ! je sais qu'il faut beaucoup de prudence sur le plan épistémologique quant à la manière dont on parle de ces expériences ; mais elles ont au moins le mérite de suggérer que, quand nous approchons des limites de l'existence terrestre, la perception que nous avons du monde réel s'élargit. Nous sommes actuellement des myopes, nous sommes actuellement des taupes qui ne percevons qu'une infime partie d'une réalité, d'une réalité débordante et qui s'entrouvre à notre regard probablement quand nous approchons de la limite du temps et de l'existence terrestres.

Ce qui m'a impressionné aussi dans cette perspective, c'est *la coexistence de deux mondes : le monde où nous sommes*, qui est réel, d'une réalité probablement déficiente mais réelle, tragiquement réelle même ; et *le monde nouveau*, qui existe, j'oserais même dire, plus réellement que le monde visible.

Soit dit en passant, ce qui fait la beauté de l'eucharistie qu'on célèbre chaque jour, c'est que l'eucharistie est à l'intérieur de ce monde *la présence réelle et réalisante* du monde nouveau.

Chaque fois que nous célébrons l'eucharistie, nous débarquons en quelque sorte pour un temps dans ce qui est au-delà du temps, nous débarquons sur le sol ferme de l'éternité, un petit peu comme dans le dernier chapitre de l'évangile de Jean, les disciples qui sont sur les eaux mouvantes de l'existence terrestre débarquent sur le sol ferme où se tient le Ressuscité qui leur a préparé la nourriture : « *Venez déjeuner* ».

Je ne peux entrer ici dans les détails, mais il me semble que la théologie gagne à *un nouveau regard* qui élargit la perception des choses. Réintégrer à la théologie la dimension eschatologique, la dimension « protologique »³ et, plus largement, réintégrer à la théologie la dimension cosmique est bienfaisant, car nous sommes trop enfermés dans une dimension anthropocentrique, existentielle, terrestre - toutes dimensions importantes, certes, mais qui ne perdent rien, au contraire, à accueillir des perspectives plus larges.

³ Au sens où le Père Gaston Fessard l'utilisait pour désigner l'univers du premier Adam et du péché originel.

La fin du monde n'est pas pour demain

Yves Germain

Résumé : A l'occasion de l'an 2000, certains - et pas seulement des chrétiens- ont évoqué une possible fin du monde. Or bien des versets de l'Écriture attendent encore leur accomplissement. Yves Germain montre ici que les ténèbres annoncées sont en réalité le déferlement du paganisme et que le Christ reviendra (« *comme un voleur dans la nuit* ») pour restaurer d'abord l'union entre les apôtres, et permettre ainsi une nouvelle évangélisation.

On entend dire parfois que la fin du monde peut arriver d'un moment à l'autre, peut-être demain ?.. C'est oublier que le Christ a déclaré « *qu'il fallait que tout ce qui est écrit de Moi dans la loi de Moïse, les prophètes et les Psaumes s'accomplît.* » (Lc 24,44)

Les textes

Examinons quelques-unes des prophéties. Tout d'abord celle d'Ezéchiel : « *Il y aura pour tous un seul berger.* » (Ez 37 ,24) Elle s'adresse d'abord aux Juifs et sera reprise par le Christ en Jean10,16, ce qui annonce l'unité des chrétiens, mais aussi le rassemblement des Juifs et des chrétiens,¹ que saint Paul confirmera (Rm 11,15)². Et ce n'est pas tout ! Le Christ demandera à son Père « *que tous soient un... **pour que** le monde croie que tu m'as envoyé.* » (Jn 17,21) Ce qui veut dire que l'unité sera la première condition de l'évangélisation du monde ! Le Magistère l'a rappelé formellement dans l'encyclique « *Ut unum sint* » ainsi que dans de nombreux textes ! Or qui pourrait affirmer qu'elle est sur le point de se réaliser dans les prochains mois ?

D'autre part Mt 24,12 annonce un temps de « *croissance de l'iniquité* », suivi par l'Évangile « *proclamé dans le monde entier* » (v. 14).

¹ Pour saint Ambroise elle est préfigurée par la rencontre des deux barques. Lc 5,7, « *Traité sur Luc* » I, p.182.

² « *Que ne fera pas leur réintégration ?* » L'entrée des Juifs dans l'Église fera des merveilles !

On retrouve la même annonce en Lc 21,26-27 : « *Les hommes mourront de frayeur en voyant ce qui arrive à l'univers* ». Ce temps est suivi par la venue du Christ sur « *les nuées³ du ciel* », c'est-à-dire par les prédicateurs (voir Mt 26,64).

Enfin il y a les grandes prophéties récentes :

- La Salette annonce « *un temps de ténèbres* », suivi par l'évangélisation du monde parce qu'il y aura « *unité entre les ouvriers de Jésus-Christ* ».

- Fatima : « *La Russie répandra ses erreurs dans le monde entier* » puis, après sa « *conversion* », « *l'humanité connaîtra un temps de paix* ».

La fin du monde n'est donc pas possible tant que ces paroles ne sont pas accomplies !

Dans l'Apocalypse de saint Jean, nous sommes au temps des « *ténèbres* » (9^{ème} plaie d'Egypte), au temps du *troisième cavalier*⁴ (les socialismes) qui est encore loin d'avoir achevé sa course : la plénitude du paganisme. Nous n'avons pas encore vécu dans tous les pays la vente libre de la drogue, l'euthanasie, le clonage, les enfants élevés par des couples homosexuels⁵, etc. Nous ne sommes qu'au début de ce temps redoutable dont parle le saint Paul : « *Alors se révélera le Sans-loi, que le Seigneur exterminera par le souffle de sa bouche et anéantira par l'apparition de sa Venue.* »

Ce qui veut dire qu'un jour les hommes refuseront d'abord les lois divines, puis celles des hommes. Ce temps d'anarchie se terminera par « *le souffle* » (esprit) de « *la bouche* » (prédication). Puis le Christ « *anéantira* » Satan lors de Sa « *Venue* » (Jugement dernier).

Saint Paul nous donne aussi une information capitale :

« *Mais ils n'iront pas plus loin, car leur folie sera manifeste pour tous.* » (2Tim 3,9)

³ Les nuées représentent « les apôtres ou les prédicateurs », selon saint Mélicon de Sardes, cf. « *Symbolisme et Ecriture* », Cerf, 1988, p.95.

⁴ Ap 6,5-6, Il représente la famine spirituelle et matérielle. Voir mon livre « *L'Apocalypse de saint Jean. Après la plénitude du paganisme, la nouvelle Evangélisation* », p.109, Résiac.

⁵ Nous savons simplement qu'un enfant bien équilibré a normalement besoin d'un père et d'une mère...

Ce qui veut dire que le monde vivra un temps de « folie », mais qu'à un moment donné, le plus grand nombre s'en rendra compte, par miséricorde divine, comme annoncé :

« *Je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront.* »⁶ (Joël 3,1)

Et encore :

« *La gloire du Seigneur se révélera et toute chair la verra pareillement.* » (Is 40,5 – Lc 3,6)

Ce temps de la miséricorde divine correspond au temps des « mille ans » (Ap 20,2). Satan est alors « enchaîné ». C'est ce temps que le Père A. Feuillet appelait « *la période du Renouveau de l'Eglise* »⁷.

Le sens de la « nuit » dans l'Écriture

On peut se poser une dernière question : pourquoi certains chrétiens pensent-ils que le Christ peut venir à tout moment ? Tout simplement parce que saint Paul écrit que « *le jour du Seigneur viendra comme le voleur dans la nuit* » (1Th 5,12). En faisant une lecture littérale, ils en déduisent que la fin du monde peut arriver à tout moment. Mais plusieurs textes complémentaires nous invitent à une autre conclusion. En voici quelques uns :

- « *Viendra la nuit où personne ne peut agir.* » (Jn 9,4)

- « *Si l'on marche de nuit on trébuche.* »⁸ (Jn 11,10)

Et saint Paul expliquera que « *nous ne sommes pas de la nuit* » (1Th 5,5), ce qui est évident puisque le Christ est « *la lumière du monde* » (Jn 8,12). En conséquence, « *celui qui croit en Moi ne reste pas dans les ténèbres* » (Jn 12,46). Et saint Paul précisera : « *Jadis vous étiez ténèbres* » (Ep 5,8), c'est-à-dire « païens » et enfin « *Dieu appela les ténèbres nuit* » (Gen 1,4). Il s'ensuit donc que « la nuit », ou « les ténèbres » représentent un monde païen, qui prendra tout son sens avec la neuvième plaie d'Égypte : les ténèbres.

⁶ C'est-à-dire : annonceront la Parole.

⁷ *L'accomplissement des prophéties*, p.162, Desclée.

⁸ « *Si l'on marche de jour on ne trébuche pas* » Jn 11,9 (avec la lumière de l'Évangile).

En résumé le jour du Seigneur, ou l'évangélisation du monde, commencera quand le monde sera dans la « nuit » du paganisme, quand on ne s'y attendra plus... comme le voleur surprend tout le monde... (Mt 24,44), et nous seront surpris. Il en sera de même, « *comme au jour de Noé* » (Mt 24,37). Ce qui annonce un renouveau, après l'épreuve...

On remarquera qu'avec Noé le monde nouveau a commencé par l'unité : sa famille. Et qu'il en sera de même pour la nouvelle Evangélisation : l'unité des Juifs et des chrétiens.

Enfin, nous pouvons comprendre maintenant les paroles adressées à l'Eglise « morte » de Sardes : « *Si tu ne veilles pas, je viendrai comme un voleur* » (Ap 3,3). « Veiller » en hébreu veut dire aussi « observer ». Il fallait donc « observer la loi ». Nous devons comprendre que si nous n'observons pas les principes évangéliques, l'évangélisation se fera quand le monde sera en pleine « nuit », en plein paganisme. Mais elle se fera : « *Toute chair verra le salut de Dieu* » (Lc 3,6).

Ajoutons encore que la dernière tribulation « *telle qu'il n'y en a pas eu depuis le commencement du monde jusqu'à maintenant et qu'il n'y en n'aura plus* » (Mt 24,21) sera celle de l'Antéchrist, l'Apostat⁹ qui viendra avant le Christ. Elle sera terrible puisque « *si ces jours n'avaient été abrégés, nul vivant n'échapperait, mais à cause des élus les jours seront abrégés* » (Mt 24,22). Les chrétiens qui vivront ces temps pourront alors attendre, à tout instant, la Venue finale du Christ. On peut même en déduire que plus leurs souffrances seront grandes, plus sera proche la Venue. Et la phrase qui précise que « ces jours seront abrégés », annonce qu'il y aura encore des chrétiens en vie le dernier Jour.

Conclusion

« *Les nations marcheront à sa lumière* » (Is 60,3 – Ps 71,11 – Mt 12,21 – Ap 15,4 et 21,24). Le Concile a été très clair : « *L'Eglise attend le jour, connu de Dieu seul, où tous les peuples invoqueront le Seigneur d'une seule voix, et « le serviront sous un même joug* » (So 3,9 – Is 66,23 – Ps 65,4 – Rm 11,11-32) Nostra Aetate 4.

⁹ D'après saint Irénée « *Contre les Hérésies* », p.655-657 et saint Augustin, « *La cité de Dieu* », vol. 3 p.188, Seuil.

Comme nous l'avons vu, des événements auront lieu avant la fin du monde, annoncés par les prophètes, par le Christ et par saint Paul. Ils furent pris en considération par les Pères de l'Eglise, par le dernier Concile et le Saint-Père les confirma à de nombreuses reprises. Alors pourquoi chercher à les nier ? La Parole de Dieu n'est-elle pas Vérité ?

« *Je suis Dieu, et nul n'est semblable à moi. J'annonce dès le commencement ce qui doit arriver.* » (Is 46,9-10)¹⁰



Journée du CEP à Paris (mars 2002)

Vous souhaitez entendre ou réentendre ces conférences ?
Les cassettes sont disponibles :

C0201 : **Guy Berthault** (*Des fausses certitudes de la science aux erreurs des hommes politiques*) 60 mn

C0202 : **Christian Marchal** (*Le coup de frein démographique mondial et l'effondrement de l'Europe les remèdes possibles*) 60 mn

C0203 : **Daniel Pignard** (*Les mécanismes du Déluge universel*) 90 mn

C0204 : **Jean Laporte** (*Où va l'Afrique nilotique ?*) 60 mn

Prix franco : Casette 60 mn : 6 Euros

Casette 90 mn : 7 Euros

Le Lot des 4 cassettes : 20 Euros



¹⁰ Ndlr. Devant un tel verset on se demande ce qui a bien pu pousser le Cardinal Ratzinger à déclarer le 26 juin 2000, pour commenter le « troisième secret » de Fatima : « *La prophétie, au sens biblique, ne signifie pas prédire l'avenir, mais expliquer la volonté de Dieu pour le présent, et donc montrer la voie droite vers l'avenir* » !..

REGARD SUR LA CREATION

"Car, depuis la création du monde, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil quand on Le considère dans ses ouvrages." (Romains, 1 : 20)

La Moule révèle ses secrets¹

Résumé : Les mollusques sont souvent considérés comme des animaux inférieurs, plus « primitifs » que les vertébrés, donc peu intéressants. C'est méconnaître la sagesse du Créateur qui ne fait rien sans raison. Ainsi la Moule parvient à se fixer sur les rochers en sécrétant en quelques minutes un faisceau de filaments qui se collent à la paroi grâce à un mélange approprié de cinq protéines. Une seule moule est capable de filtrer plusieurs litres d'eau chaque jour, ce qui en fait un utile collaborateur de l'homme pour préserver la pureté des lacs. Telles sont quelques unes des facultés qui donnent aux moules un rôle particulier au sein des merveilles de la Création.

Elle produit une supercolle résistante à l'eau, joue les aspirateurs, donne à la science des leçons de réparation génique. Qui donc ? La moule.

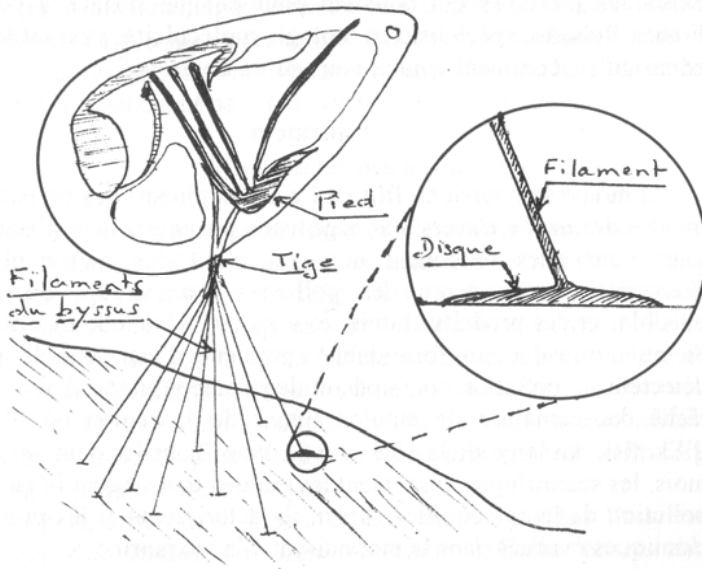
Mondialement réparti, cet humble coquillage vit, selon sa variété, soit en mer, soit en eau douce (rivière ou lac). Il abrite dans une coquille bivalve un corps mou recouvert comme d'une peau d'un organe appelé manteau. Le manteau, particularité de tout mollusque, a pour fonction de fabriquer la coquille à partir du calcium et du gaz carbonique que la petite bête extrait de sa nourriture et de l'eau ambiante. Si nous devons imiter cette fonction, il nous faudrait absorber et digérer des morceaux de roche pour les régurgiter sous forme de matériaux de construction préfabriqués qui s'assembleraient automatiquement en murs et en toit ! Toutefois, chez la moule marine, ce qui fascine les chercheurs n'est pas la coquille, mais le pied.

¹ « Réveillez-vous » du 22/09/2001.

Supercolle

Essayez d'arracher une moule de son rocher, et vous verrez comme elle est bien cramponnée. Cette adhérence est incroyable, mais vitale pour résister au bec acéré d'oiseaux affamés ou aux coups de boutoir des vagues. Comment la moule s'accroche-t-elle si fermement ? Observons-en une qui vient de choisir son domicile. Elle sort de sa coquille son pied en forme de langue et le plaque contre la surface solide. Par une glande spéciale, elle secrète un mélange protéique liquide dont elle emplit le sillon longitudinal du pied. Le liquide durcit rapidement en un mince filament élastique d'environ deux centimètres, achevé par un minuscule coussinet d'où suinte une pointe de colle naturelle. La moule relève son pied : premier ancrage terminé ! Et ainsi de suite, elle place à des points stratégiques un certain nombre de filaments, qui forment un faisceau appelé byssus et qui arriment la moule à son domicile comme des cordages une tente. L'ensemble de la manœuvre aura duré à peine trois ou quatre minutes.

Fig. 1 : La méthode de fixation de nombreuse moules



Imaginez que vous possédiez une colle forte non toxique et si souple qu'elle pénètre dans les fissures et recoins les plus minces, adhérant à toute surface, même sous l'eau. Les constructeurs de navires l'apprécieraient pour radouber leurs bâtiments en s'épargnant les frais de mise en cale ; les carrossiers pour disposer d'une peinture antirouille vraiment imperméable ; les chirurgiens pour ressouder en toute confiance les os cassés et fermer les blessures ; les dentiste pour colmater les caries et réparer les dents ébréchées. La liste des applications possibles semble infinie.

Mais les scientifiques ne comptent pas produire cette supercolle en recourant aux services des moules. Dix mille moules leur fourniraient seulement un gramme de colle ; autrement dit, il faudrait exterminer la population moulière pour répondre à la demande mondiale ; or de nombreuses espèces sont déjà en danger. Les chercheurs américains ont donc plutôt isolé et multiplié les gènes de cinq protéines adhésives de la moule, qu'ils s'approprient à reproduire en laboratoire et à soumettre aux tests industriels. Les scientifiques britanniques explorent eux aussi l'une de ces protéines adhésives. Mais la moule garde une longueur d'avance. Elle seule connaît instinctivement le dosage exact des protéines qui convient pour chaque surface à coller. Franck Roberto, spécialiste en biologie moléculaire, s'est exclamé, admiratif : « comment voulez-vous qu'on copie ça ? »

Aspirateur

La moule se nourrit en filtrant l'eau. La plupart des espèces de moules drainent à travers leur organisme plusieurs litres d'eau par jour, dont elles retiennent non seulement des nutriments et l'oxygène, mais encore des polluants comme des bactéries nuisibles et des produits chimiques toxiques. Une telle faculté fait de ce mollusque un formidable épurateur d'eau, doublé d'un détecteur de pollution commode et de première alerte. Ainsi, on a lâché des centaines de moules autour de la région pétrolière d'Ekofisk, au large de la côte norvégienne. Tous les deux ou trois mois, les scientifiques inspectent les moules et mesurent le taux de

pollution de leurs coquilles. Ainsi, ils déterminent si les produits chimiques évacués dans la mer nuisent à la vie marine.

Depuis 1986, des moules et des huîtres sont les partenaires du « Plan de surveillance moulière » mis en œuvre dans les eaux côtières et fluviales d'Amérique du Nord. Les chercheurs notent avec précision tout changement de la qualité de l'eau en analysant annuellement la quantité de substances chimiques que les mollusques ont accumulée. Très utile !

Une espèce d'eau douce, la moule de rivière ou moule zébrée, est souvent considérée comme nuisible. De la taille d'un ongle de pouce et autochtone en Europe orientale, elle aurait été introduite en Amérique du Nord accidentellement vers 1985 par le déballastage d'un transatlantique. Loin de ses prédateurs naturels, elle s'est multipliée rapidement dans les Grands Lacs et les voies d'eau annexes et a causé pour des millions de dollars de dégâts en bouchant les canalisations de prise d'eau, en infestant les bateaux, les jetées et les ponts. Elle a aussi envahi le territoire d'espèces indigènes.

Le phénomène a toutefois un bon côté. Filtreuse hors pair, en un rien de temps la moule éclaircit les eaux troubles d'un lac en dévorant les algues flottantes, permettant la réapparition de la verdure aquatique, dans laquelle s'installe une autre faune lacustre. Actuellement, les scientifiques explorent l'idée d'utiliser ses talents de filtration pour épurer des sources publiques de leurs mauvaises bactéries, voire pour éliminer les déchets dans les stations de traitement des eaux usées.

D'autres cordes à son arc

Saviez-vous que certaines moules d'eau douce produisent des perles naturelles, dont beaucoup ne sont pas sans valeur ? C'est peut-être dans la matière aux reflets irisés qui tapisse l'intérieur de leurs valves, la nacre, qu'ont été taillés vos boutons ou les incrustations de vos bijoux. La nacre de moule est en outre souvent utilisée dans l'industrie des perles de culture.

Il suffit d'un éclat introduit dans une huître pour que celle-ci, irritée, se mette à produire de la nacre afin d'enrober le corps étranger jusqu'à former une perle.

Et puis, bien sûr, la moule de mer est bonne dans l'assiette ! Depuis des siècles on aime sa chair raffinée et nutritive accommodée à toutes les sauces.

Réparatrice génique

La moule *Bathymodiolus* vit dans un des endroits les plus hostiles de la planète, la dorsale médio-atlantique. Dans ce secteur, des cheminées hydrothermales crachent des substances chimiques très toxiques qui altèrent continuellement le code génétique du petit animal. Cependant, grâce à des enzymes particulières, la moule répare son ADN au fur et à mesure qu'il s'abîme. Des scientifiques étudient ces enzymes dans l'espoir de découvrir un moyen de réparer l'ADN humain endommagé par la maladie ou la vieillesse.

Chez les Français, on la prépare souvent à la marinière, cuite dans un bouillon de vin blanc et d'échalote. Chez les Espagnols, on la préfère mêlée aux couleurs de la paëlla, tandis que les Belges la servent en caquelon fumant, accompagnée de frites. La récolte et le commerce des moules font tourner de grosses sociétés autour du monde, même s'il existe encore dans certains pays d'Europe des entreprises familiales. Attention : si vous voulez goûter à ce mets savoureux, vérifiez-en la provenance et n'allez jamais pêcher vous-même les moules sur la plage sans être absolument certain que l'eau n'est pas polluée.

Qui sait quels autres tours les moules ont dans leur sac ? On dit que certains individus vivent plus d'un siècle ! La moule a un cœur minuscule qui pompe un sang transparent, mais elle est dépourvue de cerveau. Comment fait-elle pour nous étonner autant ? La Bible répond : « *Intéresse-toi à la terre, et elle t'instruira, et les poissons de la mer te le feront savoir. Qui ne sait bien, parmi tous ceux là, que la main du Seigneur a fait ces choses ?* » (Job 12 :8,9.)

*

*

*

COURRIER DES LECTEURS

Du P. G. (Hautes-Alpes)

En ce qui concerne Einstein, vous vous êtes limité à sa « religion » -qui n'en était pas une. Car Einstein est le fils spirituel de la philosophie allemande inaugurée par Emmanuel Kant, et précisée par Fichte et ensuite Hegel, Feuerbach, jusqu'aux théologiens allemands du début du 20^{ème} siècle. Tout vient de la philosophie critique de Kant, par laquelle un raisonnement frauduleux a détruit la foi que les savants antérieurs avaient eue dans la Logique du Verbe créateur. Einstein ne nie pas qu'il ait été abreuvé à cette philosophie, et sa négation d'un Dieu personnel est dans la ligne directe de la philosophie de Fichte, notamment celle de son livre « La critique de toute révélation ».

Cette philosophie critique aboutit à l'élaboration de la théorie de la Relativité, qui est, dans le domaine des Sciences dites « exactes », l'équivalent de la théorie de l'évolution dans le domaine des sciences naturelles.

(...) La Transformation de Lorentz cherche à justifier par un calcul algébrique le « résultat négatif de l'expérience de Michelson ». Lorentz, était un excellent physicien, à qui l'on doit des découvertes qui se sont toujours justifiées (dans le domaine de l'électricité corpusculaire). Einstein avait une très grande admiration pour Lorentz, son aîné de 24 ans. Il accorda une foi totale à l'hypothèse que Lorentz posa pour « expliquer » le résultat négatif de Michelson : l'idée de la « contraction ». Et toute la théorie de la Relativité est partie de là. J'ai été en correspondance avec l'un des relativistes les plus acharnés de notre temps, qui pour mieux me convaincre, m'a envoyé des documents photocopiés sur la « Théorie de la relativité appliquée

à l'électromagnétisme » (ouvrage d'Einstein). Cet ouvrage est pratiquement incompréhensible, mais il a l'avantage de montrer qu'Einstein accorde de fait une « foi » absolue dans les « formules relativistes » de Lorentz.

Ce sont toujours les mêmes, qui sont appliquées aujourd'hui - aveuglement- dans tous les domaines où interviennent les grandes vitesses des particules, vitesses que l'on obtient dans les « cyclotrons » auxquels on donne des dimensions gigantesques. De fait les particules commencent à troubler sérieusement les physiciens car leur vitesse arrive à dépasser celle de la lumière, et désobéissent au « théorème » d'Einstein, « la vitesse de la lumière est une vitesse limitée ». De même, en Astronomie, selon des observations indiscutables, on a trouvé des émissions de particules qui dépassent jusqu'à 25 fois celle de la lumière (sources superluminiques). Un de mes amis, très admiratif d'Einstein, dont le portrait en grandeur naturelle illustre son appartement, vint un jour vers moi avec un air consterné : « Est-il vrai, monsieur, que certaines particules vont plus vite que la lumière ? » Et comme je ne pouvais le nier, cet homme en fut psychologiquement commotionné. C'est dire que la « foi » au « dogme » de la Relativité ne procède plus d'un raisonnement logique, mais d'une véritable superstition.

De Monsieur J.-M. G. (Alsace)

Bien reçu votre dernier numéro du Cep et j'ai relu deux fois (donc au total trois fois) l'éditorial, l'article de Carrel et celui d'Einstein. Lorsqu'une revue apporte un article intelligent, elle doit être retenue. Lorsqu'elle en apporte trois, alors c'est le bonheur.

De Madame L.M. (Loire-Atlantique)

J'apprécie votre publication mais voulant la faire connaître et diffuser dans la jeune génération je vais la proposer) deux de mes

petits enfants 21 et 25 ans et c'est moi qui réglerai l'abonnement quand ils m'auront envoyé leur accord.

Il faut songer à la relève et à la formation de celle-ci, car pour nous, ce n'est qu'une joie de l'intelligence et il faut surtout la communiquer.

De Monsieur R.L. (Var)

Lecteur le plus attentif possible du « Cep » au sujet duquel je vous adresse mes compliments et mes encouragements, j'ai remarqué que vous publiez assez souvent des articles, textes, extraits déjà parus depuis longtemps. Rien n'est plus intéressant que ces écrits, ils ne vieillissent pas, parlent et parleront toujours à l'actualité car ils sont, humainement parlant, à la « remorque » de la vérité. (...) J'ai lu « Les Bergers du Soleil » de Jean-Marie Mathieu. En effet, c'est une recherche d'universel dans le « particulier ». Ce qui me fait penser à cette phrase du grand poète portugais Miguel Torga que je cite de mémoire : « Plus je suis et me sens portugais, plus j'accède à l'universel ». Une femme maghrébine qui m'entendit citer cette phrase en fut fortement impressionnée et soudainement éclairée.

Nos membres écrivent

1. Le plan divin sur la Création. L'histoire cachée du christianisme, par Pierre Dequènes.

Dans cette courte synthèse, Pierre Dequènes propose une division de l'histoire en trois temps : le temps de Satan, qui culmine avec le complot mondialiste, aujourd'hui parvenu à la phase critique (son dévoilement) ; le temps de Marie médiatrice, accompagnant l'humanité au cours de son histoire ; la fin du "temps des nations", débouchant sur la conversion des Juifs et une ère nouvelle après des tribulations. Ce livre a le mérite de compiler nombre d'informations ou de citations éclairantes. P.

Dequènes les accompagne de commentaires et de considérations qui lui sont propres. Ce document qui connu une première diffusion sous forme photocopiée est maintenant imprimé au format 14 x 21 cm (220 p.)

En vente chez l'auteur : 142 rue E. Roller, 83200 Toulon
(20 Euros, franco : 23 euros)

2. Dix Paroles pour une vie, par le P. André Boulet

Tel est le titre du livre que le Père André Boulet vient d'écrire. Dix courts chapitres dont chacun propose des réflexions de l'auteur sur une parole de l'Écriture Sainte qui l'a spécialement frappé, à marqué sa vie et lui a donné ses orientations principales.

Dans la préface écrite par le P. Serge Hospital, celui-ci nous dit : « En livrant son expérience, le Père Boulet nous invite, non pas à le suivre, mais à écouter dans la Foi Celui qui parle, Celui qui l'a comblé de joie. Invitation à faire route avec le Christ. Car vivre en baptisé, n'est-ce pas mettre ses pas dans les pas du christ ? »

Nul doute que les participants de nos colloques auront envie de découvrir ce nouvel aspect d'un conférencier qui a su les charmer tout en les instruisant. Quant à ceux qui ignorent la pensée originale d'un prêtre qui est aussi un scientifique, ce livre peut être l'occasion providentielle d'un premier contact. (90 pages, format A4)

En dépôt à : Résidence Chaminade (Marianistes), 44 rue de la Santé, 75014 Paris, 10 Euros (Franco de port), chèque à l'ordre de André Boulet.

*

*

*

Par la main
Carl Christaki

Je suis dans une nuit profonde¹,
 Où je ne vois rien du monde,
 Et maintenant il ne faut pas
 M'éloigner du Seigneur, d'un pas,

Ni seulement d'une seconde.
 Quand je dors ou lors des repas,
 Ou quand la rumeur s'enfle et gronde,
 De la tempête ou des trépas.

Avant, j'allais à l'improviste,
 Selon le désir du moment,
 Mais sans beaucoup de jugement.

Un Autre, alors, ouvrait la piste
 Qui mène au gouffre de l'enfer,
 L'horrible Ciel de Lucifer.

Pour l'aveugle, Dieu seul existe.

*

* *

¹ Notre ami Carl Christaki a perdu l'usage des yeux du corps depuis plusieurs années.